

# **DOUZE FABLES BRETONNES**

présentées, traduites et commentées

Pour les classes de breton et de français

**STUDI N°23**

**Mezeven/Juin 1983**

Section de Celtique  
Faculté des Lettres de Brest  
Université de Bretagne Occidentale

# **DOUZE FABLES BRETONNES**

présentées, traduites et commentées

Pour les classes de breton et de français

**STUDI N°23**

**MIZ EVEN/ Juin 1983**

Section de Celtique  
Faculté des Lettres de Brest  
Université de Bretagne Occidentale

A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir de vous présenter un recueil de fables bretonnes dans leur version originale, accompagnée d'une traduction française, d'une transcription selon les principes de l'orthographe universitaire (respectant les particularités linguistiques locales), et du texte français dont se sont inspirés les auteurs bretons.

Ces douze fables sont, bien entendu, destinées aux classes de breton, mais elles pourront également être utilisées dans les cours de français : il est en effet fructueux d'étudier la manière dont les auteurs bretons ont adapté, transformé, voire déformé le contenu de l'original en fonction de leur public et de leurs préoccupations morales ou même idéologiques particulières.

Un tel travail de comparaison présente l'intérêt évident de faire découvrir directement aux élèves les réalités culturelles d'une Basse-Bretagne encore proche de nous, ce que ne permettent pas les textes — le plus souvent contemporains — écrits sur la Bretagne dans un esprit plus militant que pédagogique.

Ce faisant, nous pensons nous inscrire dans le cadre des orientations définies en juin 1982 par le Ministre de l'Education Nationale pour le développement de l'enseignement des cultures et langues régionales de France.

Nous tenons enfin à remercier Mme Cadalen, secrétaire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique et de la Section de Celtique de l'Université de Bretagne Occidentale, pour la qualité de la dactylographie de ces deux volumes.

Jean LE DU  
Professeur de Celtique  
à l'U.B.O.

Yves LE BERRE  
Assistant de Celtique  
à l'U.B.O.

INTRODUCTION

On a souvent dit que l'histoire est une science exacte, que l'historien est un technicien qui applique des méthodes précises à des faits précis. Mais c'est une erreur. L'histoire est une science humaine, et comme toute science humaine, elle est soumise à l'incertitude et à la controverse. Elle est une science qui cherche à comprendre le passé, et non à le raconter.

Le but de l'histoire n'est pas de donner une image fixe et définitive du passé, mais de le rendre vivant et compréhensible. Elle est une science qui évolue avec le temps, et qui s'enrichit de nouvelles découvertes et de nouvelles méthodes.

Enfin, l'histoire est une science qui a une grande importance sociale. Elle nous permet de mieux comprendre notre place dans le monde, et de mieux saisir les causes et les conséquences de nos actions. Elle est une science qui nous aide à mieux nous connaître nous-mêmes, et à mieux nous situer dans le monde qui nous entoure.

Le but de l'histoire n'est pas de donner une image fixe et définitive du passé, mais de le rendre vivant et compréhensible. Elle est une science qui évolue avec le temps, et qui s'enrichit de nouvelles découvertes et de nouvelles méthodes.

## I. La fable classique

On a souvent tenté de définir la fable, genre littéraire toujours qualifié de mineur parce qu'il est, comme la chanson ou la romance, illustré par des pièces brèves, parce qu'il sacrifie rarement à la création originale, plus souvent à l'imitation, à l'adaptation, à la simple traduction. Peut-être encore parce qu'il est lié aujourd'hui à l'univers de l'école, de l'enfance. Sans doute aussi parce que, Jean de La Fontaine excepté, aucun des innombrables fabulistes modernes n'a eu assez de souffle pour hisser ce modeste batracien de la littérature à une classe de dimensions supérieures.

Nous n'essaierons pas ici de donner une définition de plus d'un genre difficile à cerner, qui a beaucoup évolué depuis ses origines. Ses relations avec le mythe, la légende et le conte nous concernent peu, car les versions bretonnes connues en sont nettement distinctes.

Contentons-nous de rappeler les traits essentiels qui caractérisent la fable comme forme :

- la fable raconte une histoire ;
- elle comprend une morale qui introduit l'histoire, la conclut, lui est parfois intégrée ;
- histoire et morale sont toujours étroitement liées : la première illustre la seconde ou, si l'on préfère, celle-ci est une abstraction de celle-là.

Bien qu'elle raconte une histoire, la fable — et c'est par là qu'elle se distingue du conte — ne se situe jamais dans le temps ou l'espace.

L'imparfait de narration est son temps de prédilection, mais ce n'est pas le passé lointain, qui se veut plus ou moins historique, du mythe ou de la légende. Il est l'expression de l'intemporel, la conjugaison aléatoire de tous les temps.

Il peut arriver que l'auteur localise la scène, mais ces Danube, ces Monomotapa et autres Quimper-Corentin ne sont, pour les lecteurs versillais, que des abstractions sans rapport réel avec la géographie, autant dire des n'importe où.

Les protagonistes de l'histoire ne sont pas mieux identifiés. Ils ne sont jamais ces personnages exemplaires dont la rhétorique médiévale et la prose didactique classique puisaient les faits et méfaits dans les Saintes Ecritures ou dans l'Histoire. Le plus souvent dissimulés sous un masque animal, définis parfois seulement par leur état social, ils ne sont personne en particulier.

Cette triple imprécision n'est, bien sûr, qu'une apparence. C'est toujours d'aujourd'hui, d'ici que parle la fable ; l'anonymat y est souvent d'une impertinente transparence.

Née à l'époque moderne à l'ombre de l'absolutisme royal, elle aurait pu servir de couverture à bien des discours contestataires. Elle le fera effectivement, mais plus tard (au dix-neuvième siècle)

et loin du château de Versailles (en Russie) sous la plume de Krylov (1769-1844). En France, sous les derniers Louis, la censure, plus fine mouche que celle des Tsars, ne s'y serait pas laissé tromper. L'intention politique est certes à peine voilée chez La Fontaine, mais le propos ne descend jamais au-dessous du niveau des généralités, des grandes règles morales admises par le sens commun. Si critique il y a, elle n'est lisible que dans le filigrane du texte, et le lecteur peut toujours se demander si ce qui lui apparaît n'est pas seulement le reflet de sa propre subjectivité. Derrière le voile, un miroir sans tain où l'on est vu mieux que l'on ne voit.

L'objet de la fable, c'est le "commun salut" qu'évoque La Fontaine dans Le Pouvoir des Fables (VIII-4).

La fable ne s'adresse pas au pouvoir, elle parle aux hommes. Pas à tous les hommes, mais à la couche cultivée qui justement touche aux sphères du pouvoir. Quand une pointe en jaillit, elle n'a pas de caractère subversif ; elle est un clin d'œil discret, perceptible de quelques-uns, presque une auto-critique.

Fort peu de gens étaient, en 1668, capables de lire le français de La Fontaine. Tous étaient liés plus ou moins étroitement au monde royal, trouvaient dans l'absolutisme plus ou moins d'avantages et d'inconvénients. Tous avaient reçu une solide formation classique dans les collèges du temps. Devenus gens de cour, d'épée, de robe ou de négoce, il n'est pas étonnant qu'ils aient été intéressés par une réflexion sur la place de l'individu dans la so-

ciété, sur ses devoirs, sur les relations entre riches et pauvres, entre humbles et puissants. Les constantes références des fables à la mythologie grecque et romaine, leur esprit humaniste montrent bien qu'elles n'avaient pas à l'origine le caractère populaire qu'elles ont acquis par la suite et qui a fait d'elles, en particulier pendant la Troisième République, l'un des fondements de la culture nationale, c'est-à-dire une marque culturelle commune à tous les citoyens scolarisés de la Métropole et de l'Empire colonial français.

## II. La fable en breton

C'est, semble-t-il, pendant la centaine d'années qui s'étend de la Restauration à la première guerre mondiale que s'est accompli ce processus de "nationalisation" des fables de La Fontaine. Cette période est aussi le siècle d'or de la fable en breton, qu'elle soit originale, adaptée du français ou simplement traduite.

Dans une langue comme dans l'autre, c'est le même travail historique qui s'accomplit. Quel que soit le régime politique, la Révolution et le premier Empire ont profondément changé le paysage social de la France, Basse-Bretagne comprise. Les couches moyennes ont pris une importance qui ne cessera de s'affirmer. Deux d'entre elles nous intéressent ici.

D'une part, une petite bourgeoisie d'origine rurale, qui fournit des "propriétaires", souvent électeurs, des magistrats, des enseignants. Elevés à la campagne dans une aisance relative, suffisamment mêlés aux petits paysans pour avoir acquis une assez bonne connaissance du breton, scolarisés dans les collèges royaux qui renaissent ou se créent dans les agglomérations les plus importantes après 1815, ses enfants dominent culturellement le milieu rural, pas assez cependant pour pouvoir lui échapper tout à fait.

Prise entre le désir de revanche de l'ancienne noblesse et la peur d'un retour de 1793, elle se sent proche à la fois des forces qui ont conduit la Révolution de 1789 et du conservatisme social. Vivant de rentes, de fermages, de placements sûrs et modestes, elle a de médiocres idéaux : un peu de libéralisme, beaucoup de tranquillité sociale la satisfont. Sans grande ambition, elle est modérée en tout.

D'autre part, une paysannerie aisée, pas toujours propriétaire de terres qu'elle cultive, placée sous l'influence culturelle et politique de la petite bourgeoisie rurale. Massivement bretonnante, elle envoie ses fils dans les petits séminaires ou les collèges religieux. Nombre d'entre eux deviendront prêtres et formeront longtemps l'ossature du clergé paroissial catholique en Basse-Bretagne.

Cette paysannerie emploie encore de nombreux domestiques et journaliers. Elle aussi a besoin d'ordre social. Fière de sa nouvelle posi-

tion, elle cherche plus à imiter qu'à renverser ceux qui la dominent.

Ces deux couches, parfois difficiles à distinguer l'une de l'autre, fourniront à la littérature de langue bretonne du dix-neuvième siècle la quasi-totalité de ses écrivains et de ses lecteurs.

La fable a tout naturellement exercé dans ce milieu un attrait vif et persistant. Pénétrée de bon sens et de modération, elle fournit à la fois un cadre moral stable et peu contraignant, et une marque culturelle valorisante. Elle prêche les valeurs paysannes les plus établies : travail, famille, obstination, simplicité, modestie, sobriété... Elle sera pendant ces années l'expression idéologique parfaite de la petite et de la moyenne propriétés.

Les proverbes et les dictons, qualifiés par confusion de populaires, sortent de la même souche, remplissent les mêmes fonctions sociales et culturelles, contiennent les mêmes idées. Ce sont en réalité des fables auxquelles le contexte réel évoqué dans la conversation sert d'histoire et dont la part propre est réduite à la morale. A cette différence près que ce contexte est daté, localisé, que les personnages en sont nommément désignés. La sentence proverbiale qui achève le récit, comme la morale de la fable, élève le débat, l'universalise, lui donne une valeur exemplaire.

### III. Choix et présentation des textes

Des centaines de fables furent composées en breton au XIXème siècle et au début du XXème. Quelques-unes seulement sont des compositions originales. Le plus grand nombre est traduit ou adapté, essentiellement des divers livres de La Fontaine, et dans une bien moindre mesure des recueils grec d'Esope et latin de Phèdre. Ces ouvrages étaient couramment utilisés dans les collèges à des fins pédagogiques et devaient figurer dans la modeste bibliothèque qui distinguait les anciens clercs du commun des agriculteurs.

De ces exercices intellectuels post-scolaires, destinés plus à tromper l'ennui des soirées d'hiver dans les fermes, les maisons bourgeoises et les presbytères campagnards qu'à conquérir une gloire littéraire hors de portée, une notable proportion a disparu à tout jamais. Bien d'autres pièces dorment encore dans les archives publiques ou privées, attendant qu'après des décades de silence des lèvres modernes en raniment les simples échos.

Seules celles qui passèrent entre les mains des imprimeurs sont aujourd'hui accessibles. Encore faut-il savoir où les chercher. Ces deux petits volumes, outre leur finalité strictement pédagogique, pourront être un guide conduisant à la découverte d'un genre méconnu de la littérature profane en langue bretonne, le mieux

représenté peut-être après la chanson et le conte moral.

Les douze textes que nous avons choisis illustrent les quatre normes de breton écrit les plus représentatives avant la domination de nouvelles normes plus récentes, pandialectales ou surdialectales, dont l'importance est relative, liée à l'abandon progressif de la lecture en breton par le public populaire depuis les années 1900.

A vrai dire, ces quatre normes se réduisent à deux principales : la vannetaise (ici représentée par E. Le Strat) et la léonaise (représentée par Y.-M. Morvan et Auguste Conq) à laquelle des écrivains trégorrois (G. Ricou, A. Le Tourneur et Y. Le Moal) et cornouaillais (P.-D. de Goës Briand, P. Proux) intègrent de façon non-systématique des éléments empruntés à leur parler naturel.

Afin de faciliter l'accès aux textes pour les autodidactes et de rendre plus fécond le travail en classe, chaque fable est accompagnée d'un appareil pédagogique comportant :

- une présentation situant la fable bretonne dans le contexte culturel de son apparition et amorçant un travail de comparaison avec l'original français ou grec.
- le texte intégral de la fable (dans l'orthographe même de l'auteur).

- la transcription de la fable en Orthographe Universitaire.

- la traduction française littérale du texte breton.

- le texte de la fable originale d'Esopé ou de La Fontaine.

- des notes linguistiques traitant de la graphie, du lexique, de la morphologie, de la syntaxe, des formes dialectales.

Ainsi, et conformément à l'esprit de la circulaire ministérielle du mois de juin 1982 organisant l'enseignement des cultures et langues régionales, cet ouvrage pourra être utilisé aussi bien dans les cours de breton à fin d'appropriation linguistique que dans les classes des professeurs de Lettres désireux de donner à leur enseignement une dimension régionale.

#### IV. Les auteurs

##### GUILLAUME RICOU

Né à Trémel, près de Plestin-les-Grèves, le 17 février 1778, G. Ricou était le fils de modestes paysans. Il apprit à lire à l'âge de neuf ans et un prêtre de sa paroisse natale, ayant remarqué son intelligence, lui donna les rudiments

de latin nécessaires à son entrée au séminaire, alors seule voie possible de promotion culturelle pour un adolescent sans fortune.

Les troubles sociaux et politiques de la Révolution ne lui permirent de réaliser ce projet que tardivement, en 1804. Il entra donc au grand séminaire de Saint-Brieuc à l'âge avancé de 26 ans. Il le quitta d'ailleurs volontairement peu après, pour des raisons que nous connaissons mal (amour de la vie agricole et familiale pour les uns, absence de vocation et influence des idées républicaines pour les autres).

Bien que menant l'existence laborieuse d'un agriculteur ordinaire, Ricou garda toute sa vie le goût de la lecture et de l'écriture. Ses œuvres comprennent un recueil de traductions-adaptations des fables d'Esopé (vendu en 1828 à l'imprimeur morlaisien F. Guilmer et publié la même année) ; un autre recueil de fables, traduites cette fois de l'écrivain latin Phèdre (publiées en 1910 en 3 fascicules chez F. Jaffrennou par Guillaume Le Coat) ; une traduction bretonne de l'Avare de Molière (inérite) ; un poème philosophique An Horolaich Sabren, pe Trez, Figuren deus ar Bed ("Le Sablier, Représentation du Monde", inédit) ; deux courts poèmes "Contre le Projet de Loi sur la Censure en Matière de Presse" (inédits) ; enfin, quelques pièces de vers également inédites.

Sa culture — même peu étendue — le distinguait nettement des autres agriculteurs de Trémel, qui le soupçonnaient parfois de s'occuper de

sortcellerie. Cependant, il était connu et estimé des personnes instruites des environs, qui le signalèrent à F. Guilmer. Ce dernier parla de lui à l'écrivain morlaisien Emile Souvestre, qui lui consacra en 1836 sept pages enthousiastes à la fin du troisième chapitre des Derniers Bretons. Comparant le fabuliste trégorrois au poète écossais Robert Burns, Souvestre met en valeur ses "dispositions sourdement frondeuses" et nous le montre, à l'occasion d'un commentaire sur Le Loup et le Chien, dans "la maison de ville de son maître, où il est reçu debout et sans qu'on lui rende son salut ; grondé pour le retard de son fermage, puis envoyé à la cuisine avec les valets !".

Guillaume Lejean, qui rédigea l'article Ricou de la Bibliographie Bretonne de Levot (1857), affirme même que le poète paysan "vit arriver avec un certain espoir la Révolution de février", un mois avant sa mort (le 12 mars 1848).

Il faut encore signaler les liens qui unirent Ricou au pasteur baptiste gallois John Jenkins, venu comme missionnaire en Basse-Bretagne et installé à Morlaix de 1834 à la fin de sa vie (1872). Leur collaboration eut pour fruit une traduction bretonne intégrale du Nouveau Testament publiée en 1847. G. Lejean assure que G. Ricou s'était converti au protestantisme. Du moins fut-il enseveli par Jenkins, et son petit-fils, Guillaume Le Coat, lui-même pasteur à Trémel, sera à la fin du siècle le créateur d'un actif noyau protestant qui existe encore aujourd'hui.

Il est difficile de dire ce qui, du républicanisme ou du protestantisme, poussa le plus La Villemarqué à porter sur lui un jugement aussi défavorable, chargé d'une certaine méchanceté, dans la préface aux Marvailloù Grac'h Koz de Gabriel Milin (1867) : "L'ouvrage de Ricou ne vaut certes pas, et de loin, celui de son modèle. Si ses traductions convenaient à sa paroisse, elles ne convenaient pas aux personnes cultivées ; dans l'intention de les embellir, il les farcit de français appris en ville, de morceaux si déplaisants et si déplacés en breton qu'ils sont comme des pièces rouges ou bleues cousues sur une robe blanche par un tailleur ivre-mort".

Nous n'osons pas affirmer que l'"Archibarde" ait voulu, par cet agencement symbolique de couleurs, viser les opinions avancées de sa victime. Il est toutefois certain que son mépris pour Ricou, qui révèle chez lui une immense cuisinerie et une profonde ignorance des réalités socio-culturelles de la Basse-Bretagne, son mépris donc eut force de loi. Aucun de ses successeurs bretonistes, régionalistes ou nationalistes n'osa ou ne sut en corriger l'iniquité.

#### PIERRE-DESIRE DE GOESBRIAND

Fils d'un officier de la Marine Royale connu pour avoir fait corriger les cartes du littoral portugais à la fin du XVIIIème siècle, P.-D. de Goës Briand naquit le 24 juillet 1784 au manoir

de Kerdaoulas, en Saint-Urbain. Sa famille émigra en 1791. Nous ignorons à quel moment il rentra en France. En 1814, il est, âgé de 30 ans, maire de sa commune natale et compose une chanson en breton qui sera publiée en 1820 ou 1821 par l'imprimeur brestois Gauchlet, avec deux autres chants datés de 1816 et 1820 :

- Cantiq Bretonnet (qui commence par les paroles : D'ioù l'let or Roué... "Protégez notre Roi...")

- Chanson Herri Pevaré (traduit de la chanson française "Vive Henri IV").

En 1814 déjà, il avait publié Guerz ar Franz Delivret ("Complainte de la France Délivrée") et une première version de sa chanson à la gloire d'Henri IV.

Les seuls titres de ses compositions, dont quelques rééditions attestent l'honnête succès populaire, montrent qu'elles sont d'un fervent monarchiste, qui sera par ailleurs longtemps juge de paix à Daoulas (un autre poète breton, François Luzel, lui succèdera dans ce poste au début de la IIIème République).

P.-D. de Goës Briand semble avoir abandonné avant 1830 la chanson politique. C'est comme poète qu'il se fera connaître pendant la Monarchie de Juillet.

Poète populaire d'abord, avec un recueil de traductions bretonnes des fables de La Fontaine, dont la couverture, entièrement rédigée en français,

contredit l'intention déclarée dans la préface (elle-même écrite en français) de toucher un public paysan.

Poète plus ambitieux enfin dans son long poème de 24 pages Gwerz Emgann an Tregont a Vretonet a Enep Tregont Saux... er Bloaz 1350 (sur Le Combat des Trente), publié à Morlaix en 1837, et dont on pense qu'il a pu inspirer le chant sur le même thème qui apparaît dans l'édition de 1845 du Barzaz-Breiz.

Le "loyal gentilhomme breton" trouvera évidemment en La Villemarqué un critique mieux disposé que l'inculte paysan Ricou, représentant de l'"ignorante populace". D'autant plus que le noble fabuliste "partage toutes les convictions de la nouvelle école critique", et que l'on peut seulement regretter qu'il ne les mette pas en pratique, sous le prétexte, fallacieux pour La Villemarqué, que les Bretons du XIX<sup>ème</sup> siècle ont de la peine à lire les textes écrits selon les règles de Le Gonicdec (voir à ce sujet l'article de La Villemarqué paru dans la Revue de l'Armorique en septembre-octobre 1844).

Pierre-Désiré de Goësbriand, qui évitera toujours d'entrer dans les querelles qui opposent sur le terrain de la langue bretonne Bardes et Traditionalistes, ne semble pas avoir écrit de 1837 à sa mort, survenue à Saint-Urbain le 5 juin 1853.

#### YVES-GOULVEN MORVAN

Né en 1819 à La Forest-Landerneau, ce fils d'agriculteurs fut ordonné prêtre à l'âge déjà mûr de 32 ans, en 1851. Après avoir été vicaire dans plusieurs paroisses du diocèse, il fut appelé par l'évêque de Quimper, Mgr Sergent, à venir y diriger la rédaction d'un hebdomadaire tout en breton, Feiz-ha-Breiz, sorte de condensé pour les Bretonnants du journal catholique légitimiste l'Impartial.

Il fut presque entièrement pris par cette tâche entre 1865 et 1872. Malgré l'aide de quelques collaborateurs, l'essentiel de la rédaction (à vrai dire surtout du travail de traduction) reposait sur ses épaules.

Peut-être fatigué de ce long effort, peut-être aussi déçu par l'évolution politique du moment, il entra en 1873 au monastère trappiste de la Meilleraye-de-Bretagne, près de Nantes, puis à celui de Tymadeuc, près de Pontivy, où il mourut en 1891, étant sous-prieur de sa communauté.

Son œuvre littéraire est essentiellement composée d'articles fort divers publiés dans Feiz-ha-Breiz. Il fit lui-même publier en 1889 un fort recueil de ses fables et de ses contes moraux intitulé Kenteliou hag Historiou a Skuer Vad evit ar Vretoned... ("Leçons et histoires édifiantes pour les Bretons...").

Il est également le traducteur de plusieurs ouvrages de piété, de dévotion et d'instruction religieuse sans cesse réimprimés jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. Son "best-seller" est l'illustre Scol ar Maro Mad ("L'Ecole de la Bonne Mort"), dont la plupart des foyers ruraux de l'évêché possédaient un exemplaire il y a quelques décades.

Il faut placer à part son long poème Argad Aberwrac'h ("Le Combat de l'Aber-Wrac'h"), inspiré du chant du Barzaz-Breiz Le Combat de Saint-Cast. Publié en 1868, cette pièce longue d'environ mille vers révèle l'influence qu'exerça sur lui l'idéologie "bardique" pourtant presque insensible dans ceux de ses travaux qu'il destinait à son public paysan.

Il semble avoir été le premier des fabulistes bretons qui ont "christianisé" les pièces dont ils s'inspiraient, leur retirant du même coup tout caractère social et critique, pour n'en garder que le contenu moral.

#### PROSPER PROUX

Prosper Proux naquit à Poullaouen en 1811. Sa mère, née du Parc de Kerret, était originaire de Guerlesquin. Il perdit son père, contrôleur aux mines et maire de Poullaouen, en 1818. Sa mère, remariée en 1820, mourut elle aussi peu après. Prosper et ses deux sœurs furent élevés par leur grand-mère

à Guerlesquin. Il fréquenta le collège de Saint-Pol, puis les lycées de Saint-Brieuc et de Lorient jusqu'à l'âge de seize ans, mais ne poursuivit pas ses études. On le trouve en 1827 pêchant la morue à Terre-Neuve. A l'âge de vingt ans, il s'engage dans la Cavalerie, mais est réformé de ses classes à la suite d'une blessure au genou. Un contrôleur des domaines, Monsieur Billette, le fit entrer dans son administration comme commis à Guerlesquin. En 1839, il épouse Zoë Lonquer-Kermenguy, de Plouigneau, dont il aura dix enfants. En 1843, il devient percepteur. Il se consacrait plus volontiers à la chasse, à la troupe de théâtre en langue bretonne qu'il avait créée, à la composition de chansons et à ses aventures sentimentales, qu'à des occupations professionnelles plus austères.

On le disait dépensier (son héritage, puis les biens de sa femme furent vite dissipés), mais aussi généreux : selon un témoignage recueilli par Taldir-Jaffrennou, Proux allait jusqu'à payer de sa poche les impôts de ses contribuables les moins fortunés ! Son protecteur, Billette, averti des plaintes de la Trésorerie Générale au sujet de sa mauvaise administration, lui conseilla de donner lui-même sa démission. Il fut d'abord "exilé" à Saint-Renan, près de Brest, où on le nomma percepteur en 1858. Cinq ans plus tard, il démissionna définitivement et rentra à Guerlesquin, où il demeura quatre années. Ayant perdu tout espoir de trouver un emploi à sa convenance, il finit par devenir représentant en vins (sur les recommandations de son ami le barde Lescour) et s'établit à Morlaix en 1866. Il fut avec Lescour, J.-M. Le Jean, G. Milin et F. Luzel, fondateur de la Breuziezh Breiz Izel

("Confrérie de la Basse-Bretagne") qui ne survécut pas à la guerre de 1870 et à la disparition de Lescour. Il vécut les dernières années de sa vie dans la solitude, et mourut en 1873, âgé de 62 ans.

L'œuvre de Prosper Proux ne comprend que deux recueils : Canaouennou grêt gant eur C'hernewod ("Chansons faites par un Cornouaillais", Saint-Brieuc, 1838, 36 pages), Bombard Kerne, jabadao ha kaniri ("La Bombarde de Cornouailles, jabadao et chants", Guingamp, 1866, 115 pages), ainsi qu'une vingtaine d'autres chansons.

Les Canaouennou, œuvres de jeunesse, n'avaient d'autre prétention que d'amuser. Prosper Proux, dont le français était probablement la langue maternelle, fréquenta de bonne heure les enfants du bourg, les artisans de Guerlesquin, et apprit ainsi le breton local. Ses chansons reflétaient l'esprit des gens de Guerlesquin, petite ville où la morale était assouplie par les allées et venues de Cornouaillais et de Trégorrois qui fréquentaient les marchés locaux et les commerces, favorisant un certain anonymat.

Ces chansons ironiques et irrespectueuses connurent d'abord un grand succès populaire. L'accueil fut tout autre dans le clergé : le petit livre fut pourchassé, dénoncé en chaire, et les prêtres refusaient de donner l'absolution à ses propriétaires tant qu'ils ne le remettaient pas au presbytère. Seuls de rares exemplaires ont survécu, et Proux lui-même n'en possédait plus un seul à la fin de sa vie.

Bombard Kerne est beaucoup plus "respectable" ; on y trouve des adaptations de fables de La Fontaine, des reprises de chansons du premier recueil, revues et "modernisées", et des compositions "bardiques", dont on peut affirmer qu'elles n'avaient que peu de chance d'être transmises oralement dans les campagnes.

Entre-temps, Proux avait fait la connaissance de Luzel et aussi de La Villemarqué, dont, malgré les critiques qu'il en faisait, malgré des brouilles de longue durée, il souhaitait l'approbation. N'avait-il pas espéré gagner de l'argent grâce à la vente du recueil, alors qu'il était dans une situation financière particulièrement difficile ?

La langue de Prosper Proux est populaire, proche de celle des chansons sur feuilles volantes, même si les thèmes abordés sont d'une autre veine. Plusieurs morceaux, comme le Quimiad eur zoudard yauanc, sont des pièces d'anthologie.

#### A. LE TOURNEUR

La vie de ce poète breton aujourd'hui complètement oublié nous est encore mal connue. La date de sa naissance pourrait être 1837, celle de son décès 1898 (sous réserve de confusion avec un homonyme). Sa carrière est par contre jalonnée de dates sûres. En 1858, il est maître d'étude (sur-

veillant d'internat) au collège de Dinan. Il écrit alors en français un long poème assez désespéré qu'il traduira en breton quatre ans plus tard, en 1862, étant vicaire à Tonquédec. En 1868, il est vicaire à Saint-Clet, près de Paimpol, et compose un cantique breton en l'honneur de Mgr Le Mintier, dernier évêque de Tréguier, dont on vient de ramener les restes de Jersey où il mourut pendant l'émigration (1801). Dans son édition de 1877 d'Emgann Kergidu, Lan Inisan le donne pour recteur de Runan (p. 21). En 1885, il passe un moment difficile de son existence : il est recteur à Trémel où le pasteur Guillaume Le Coat, petit-fils du fabuliste Guillaume Ricou, dirige un noyau protestant fort dynamique. Les deux hommes échangeront des lettres ouvertes au ton très polémique. La première réponse du Pasteur au Recteur, datée du 12 mars 1885, commence par cette apostrophe : "Paour Kez mevel Iliz Rom !" ("Pauvre valet de l'Eglise romaine !"). En 1890, il est recteur à Tonquédec. Il imprime alors sur une machine qui lui appartient un petit recueil bilingue de son œuvre poétique. Boileau est son maître déclaré en littérature. Il publie presque en même temps un ouvrage de dévotion en breton Miz Kalon Jesus ("Mois du Cœur de Jésus").

Une partie de ses travaux est probablement restée inédite, puisque François Vallée publie dans Kroaz ar Vretoned la fable que nous reproduisons ici (et qui ne figure pas au recueil de 1890) huit ans après la date présumée de sa disparition.

A. Le Tourneur n'est certes pas un très grand poète, mais la remarquable qualité de son breton, la vivacité de sa pensée, la sincérité de

ses compositions méritent mieux que l'anonymat dans lequel la postérité l'a tenu, peut-être justement à cause d'une franche brutalité verbale qui pouvait gêner ses propres amis.

#### YVES LE MOAL

Dir-Na-Dor est né le 9 février 1874 à Kermabrouz en Coadout.

Il fait ses études primaires à l'école communale de Coadout, puis au Collège Notre-Dame de Bon Secours, à Guingamp. Il entre ensuite au grand séminaire de St-Brieuc (1894) mais le quitte avant d'être ordonné (1896), sa vocation étant insuffisante. Il devient alors maître d'étude à Guingamp, puis répétiteur (1898) au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, où il fait la connaissance de François Vallée, qui l'encourage à écrire en breton dans Kroaz ar Vretoned. Il en deviendra l'un des principaux collaborateurs, avant d'en prendre la direction, en 1907.

Mobilisé par erreur en 1915, il n'est rendu à la vie civile qu'à la fin de 1918.

Il dirigera par la suite divers journaux dont le plus important, Breiz (successeur de Kroaz ar Vretoned), a paru de 1927 à 1939.

Il est mort dans sa maison natale le 15 février 1957, âgé de 83 ans.

Militant actif et dirigeant du mouvement catholique régionaliste, il a joué un rôle de premier plan dans l'histoire culturelle bretonne de la première moitié de ce siècle.

Son œuvre bretonne, si l'on excepte ses très nombreux articles de périodiques, consiste en deux recueils de contes Pipi Gonto (1902 et 1908) et en quelques pièces de théâtre pour troupes d'amateurs.

#### ETIENNE LE STRAT

Le fabuliste et compositeur de chansons bretonnes vannetaises Stevan Kerhored est né à Pluméliau en 1865. Nous ne connaissons pas la date de son décès. En 1923, il était curé-doyen de Plouay.

C'est en 1897-1898 qu'il se signale d'abord aux amateurs de poésie bretonne, en publiant dans la Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou cinq fables traduites et adaptées de La Fontaine.

Il faut ensuite attendre 1905 et les premiers numéros de Dihunamb pour retrouver sa signature au bas d'une douzaine de chansons et d'une vingtaine de fables. Parmi ces dernières figurent les cinq déjà évoquées, mais leur langue est revue et "normalisée", sans doute sous l'influence de l'animateur de la revue, Loeiz Herriou.

L'activité littéraire de l'abbé Le Strat semble culminer entre 1905 et 1911. Nous n'avons retrouvé de lui par la suite qu'une chanson (1922) et une dernière fable (1941).

Son œuvre n'est pas d'un grand créateur. Cependant, son sens du rythme poétique et la qualité de son breton dialectal corrigent largement l'impression d'étroitesse morale que laisse la lecture de ses compositions.

#### AUGUSTE CONQ

Né le 16 octobre 1874 à Plouguin, dans le Bas Léon, A. Conq passa son enfance dans le village de Tréouré auquel il empruntera plus tard son nom de plume : Paotr Treoure. Ses parents y étaient agriculteurs.

Il fit ses études au collège St-François de Lesneven, puis au grand séminaire de Quimper, où il fut ordonné prêtre en 1898, à l'âge de 24 ans.

D'abord enseignant au collège de Lesneven, il est ensuite nommé vicaire à Saint-Pol. Il y restera de 1899 à 1920, exerçant aussi, semble-t-il, la fonction de maître de chapelle à la cathédrale. Il part ensuite à Locquénolé, comme recteur de la paroisse (1920-1929). Il terminera sa carrière en occupant ce même poste à Plounéour-Trez (1930-1952).

Il est alors âgé de 78 ans et se retire à la maison St-Joseph à Saint-Pol. Il mourra là le 26 décembre de la même année.

Passionné de musique et de poésie (qu'il avait étudiées au collège), il est l'auteur de chansons qui ont connu un très grand succès populaire local, comme Son ar C'hafe ou Va Zi Bihan, et a traduit ou adapté dans un breton d'une rare qualité bon nombre des fables de La Fontaine.

Ses œuvres étaient publiées dans Kroaz ar Vretoned, puis dans Feiz-ha-Breiz et La Paroisse Bretonne. Il les réunit pour la première fois dans un recueil publié en 1935 : Barzaz ha Soniou.

\*\*\*  
\*\*        \*\*

GUILLEME KICOU

AL. LANGUER, H.C. E. HIGALE

Extrait de "Fables Esop, traduit en Breton"  
Parfela, P. Guillevic, 1928, 153 p.

D'après "Les Enfants Maudis du Laboureur" (N° 1)  
Esop - Fables ; texte établi et traduit par Em.  
Chénery  
Paris, Les Belles Lettres, 1967, 163 p.

Seule du choix de fables que nous présentons, celle-ci n'est pas tirée de la Fontaine, mais d'Esop. Il ne s'agit d'ailleurs pas du N° 83 "le Laboureur et ses Enfants", de GUILLAUME RICOU français s'est inspiré, mais du N° 86 "Les Enfants Désunis du Laboureur".

Le texte original est en prose, bref et sans effets littéraires, habillé en quatrains octosyllabes réguliers de huit pieds et séparé l'ensemble de la morale.

Extrait de "Fablou Esop, Troët en Brezonec"  
Morlaix, V. Guilmer, 1828, 153 p.

D'après "Les Enfants Désunis du Laboureur" (N° 86)  
Esop - Fables ; texte établi et traduit par Emile  
Chambry  
Paris, Les Belles Lettres, 1967, 163 p.

Le paysan trégorrois instruit ou éduqué, fruité de culture gréco-latine, reprend avec ces fables un contact éphémère avec les exercices de versification, largement pratiqués à cette époque dans les collèges et les petits séminaires, de son adolescence.

Seule du choix de fables que nous présentons, celle-ci n'est pas tirée de La Fontaine, mais d'Esopé. Il ne s'agit d'ailleurs pas du N° 83 "le Laboureur et ses Enfants", dont le fabuliste français s'est inspiré, mais du N° 86 "Les Enfants Désunis du Laboureur".

Le texte original est en prose, bref et sans effets littéraires. Guillaume Ricou l'habille en quarante-quatre vers réguliers de huit pieds et sépare l'anecdote de la morale.

Il suit cependant de près l'auteur grec, se contentant de la paraphraser, de lui faire perdre de sa sécheresse par l'adjonction de détails, parfois redondants (dans le style des contes populaires).

L'importance de la conclusion, la confusion des titres et l'allusion finale à la Syrie nous font supposer l'utilisation d'une source intermédiaire que nous ignorons et qui est probablement française (voir le gallicisme "articl ar maro" du vers 43).

Le paysan trégorrois instruit qu'était Ricou, frotté de culture gréco-latine, reprend avec ces fables un contact éphémère avec les exercices de versification, largement pratiqués à cette époque dans les collèges et les petits séminaires, de son adolescence.

AL LABOURER HAC E VUGALE

Eul labourer voa er c'hontre  
 En devoa cals a vugale  
 Pere en em gave dies  
 Oc'h accordi tout assambles.  
 5 Ne rent qet cals deus a etat  
 D'ar pez a lare d'ê ho zad.  
 Eun de e voa ebars en ty,  
 Gante oll ne vancqe hini,  
 An den mad en deus commandet  
 10 Ma vije dezan digasset  
 Eur fagodemmat goalinier  
 En devoa gante da ober.  
 Neuse en em adressi d'ê,  
 Er fesson-man a commande :  
 15 Voa red terri ar goalinier,  
 Ar fagoden tout en antier.  
 Dre ho oll ners ar vugale  
 A eszez ho zerri neuse ;  
 Mæs ze ne voa qet re facil,  
 20 Rac ho foan a voe inutil.  
 Neuse en deveus lavaret :  
 Ar fagoden diserreet ;  
 Qemeret pep a dam bian  
 Hac ho zorret hep cavet poan.  
 25 Ar pez neuse o veza gred  
 N'ho devoe qazi poan ebet.  
 Silanç deze a imposas :  
 Ma bugale ger, a laras,  
 Entre ma veet evel-ze  
 30 Deus a eur memeus bolonte,  
 Ne elfet qet bea venjet

...

LES ENFANTS DESINIS DU LABOUREUR

James gant ho c'hinimiet ;  
 Mæs mar delc'her inimitie  
 An eil en qever egile,  
 35 Nep piou bennac en devo c'hoant  
 D'ho coll, a raf facilamant.  
 Sans moral.  
 Pa rene an desunion,  
 An dud coz demeus ar c'hanton  
 Da represanti qement-ze  
 40 A gasse goalinier gante.  
 Eur roue demeus ar Seyri  
 A eure eur memeus c'hoari  
 Pa voa en articl ar maro,  
 E oll vugale var e dro.

Guillaume Ricou

Cette fable montre qu'autant la corde est supérieure en force, autant la discorde est facile à vaincre.

LES ENFANTS DESUNIS DU LABOUREUR

Les enfants d'un laboureur vivaient en désaccord. Il avait beau les exhorter : ses paroles étaient impuissantes à les faire changer de sentiments ; aussi résolut-il de leur donner une leçon en action. Il leur dit de lui apporter un fagot de baguettes. Quand ils eurent exécuté son ordre, tout d'abord il leur donna les baguettes en faisceau et leur dit de les casser. Mais en dépit de tous leurs efforts, ils n'y réussirent point. Alors il délia le faisceau et leur donna les baguettes une à une ; ils les cassèrent facilement. "Eh bien ! dit le père, vous aussi, mes enfants, si vous restez unis, vous serez invincibles à vos ennemis ; mais si vous êtes divisés, vous serez faciles à vaincre".

Cette fable montre qu'autant la concorde est supérieure en force, autant la discorde est facile à vaincre.

PHEDRE

AL LABOURER HAG E VUGALE

Eul labourer oa er hontre  
 En-devoa kalz a vugale  
 Pere en em gave diêz  
 Oh akordi toud asamblez.  
 5 Ne rent ked kalz deuz a etad  
 D'ar pez a lare dê o zad.  
 Eun de e oa e-barz an ti,  
 Gante oll ne vanke hini,  
 An den mad en-deus komanded  
 10 Ma vije dezañ digased  
 Eur fagodennad gwalinier  
 En-devoa gante da ober.  
 Neuze en em adresi dê,  
 Er feson-mañ a gomande :  
 15 Oa red terri ar gwalinier,  
 Ar fagodenn toud en antier.  
 Dre o oll nerz ar vugale  
 A esê o zerrri neuze ;  
 Mez ze ne oa ked re fasil  
 20 Rag o'foan a oe inutil.  
 Neuze en deveus lavared :  
 Ar 'fagodenn dizereed ;  
 Kemered peb a damm bihan  
 Hag o zorred heb kaved poan.  
 25 Ar pez neuze o vea grêd  
 N'o devoe kazi poan ebed.  
 Silañs deze a impozas ;  
 ma bugale ger, a laras,  
 Entre ma veed evelse

30 Deuz a eur memez bolonte,  
 Ne hellfed ked bea veñjed  
 James gand hoh inimitied ;  
 Mez mar delher inimitie  
 An eil e-keñver egile,  
 35 Neb piou bennag en devo c'hoant  
 D'ho koll, a ray fasilamant.  
 Sañs moral.  
 Pa rene an dezunion,  
 An dud koz demeurez ar hanton .  
 Da reprezentanti kement-se  
 40 A gase gwalinier gante.  
 Eur roue demeurez ar Siri  
 A eure eur memez c'hoari  
 Pa oa en artikl ar maro,  
 E oll vugale war e dro.

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

Un laboureur de la contrée  
Etait père de nombreux enfants  
Qu'il avait bien du mal  
A faire vivre tous en harmonie.  
5 Ils ne se souciaient guère  
De ce que leur disait leur père.  
Un jour qu'il se trouvait chez lui  
Avec eux tous — il n'en manquait aucun —,  
Le brave homme commanda  
10 Qu'on lui apportât  
Un fagot de verges  
Dont il avait besoin.  
Alors, s'adressant à eux,  
Il leur ordonna de faire la chose suivante :  
15 Il fallait casser les verges  
En gardant le fagot tout entier.  
De toute leur force les enfants  
Essaient donc de les casser ;  
Mais ce n'était pas chose bien aisée  
20 Car leurs efforts furent vains.  
Il leur dit alors :  
Déliez le fagot,  
Prenez chacun un petit morceau  
Et vous casserez le tout sans difficulté.  
25 Ayant fait ainsi,  
Ils n'eurent presque aucun effort à faire.  
Il leur imposa le silence :  
Mes chers enfants, dit-il,

...

Tant que vous resterez ainsi,  
30 Unis par une même volonté,  
Vous ne pourrez être vaincus  
Par vos ennemis, jamais ;  
Mais si chacun garde rancune  
Aux autres,  
35 Quiconque aura le désir  
De vous défaire le fera facilement.

Moralité

Lorsque régnait la désunion,  
Les vieillards de ce canton  
Pour symboliser la chose  
40 Se nantissaient de verges.  
Un roi de la Syrie  
Fit la même démonstration,  
Etant à l'article de la mort,  
A ses enfants assemblés à son chevet.

NOTES

- 1-1 Kontre signifie "contrée, région", mais peut aussi avoir le sens plus restreint de "quartier" : tud ar hontre "les gens du quartier". Remarquez que ce mot emprunté, féminin en français, est masculin en breton.
- 1-2 en-devoa "avait (masculin)" est une forme très conservatrice que l'on rencontre encore par exemple en Trégor d'où Ricou était originaire. On peut entendre autrement "en-doa, ou e-noa". (et même na, forme que l'on ne voit pas utilisée habituellement dans la langue écrite).
- 1-3 pere "qui, lesquels" : cette forme, uniquement écrite, ne s'entend pas dans la langue parlée. Dans le breton écrit depuis les origines jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, on rencontre fréquemment l'emploi à la fois comme interrogatif et comme relatif du même terme : un exemple bien connu est le début du "Notre Père" On tad, pehini a zo en Neñv "Notre Père, qui (lit. "lequel ?") êtes aux Cieux". La langue parlée fait usage de tels relatifs dans certains lieux : Lared e-neus penôz e teuio "Il a dit qu'il viendrait" ; An ti ba peleh on chom "La maison dans laquelle j'habite". On pense bien sûr au français populaire "Il a dit comme quoi il viendrait". (voir 7-18)
- 1-5 deuz : en breton parlé on confond souvent euz "de" (provenance), ouz "contre", "diouz" "de contre". Voir aussi demeuz (1-38), forme fréquente dans les chansons.
- 1-6 dê "à eux" : en Léon, dezo, deho ; en vannetais dêhe. On remarque que la zone centrale (excluant le Léon et le vannetais) utilise une forme monosyllabique.

- 1-7 e-barz "l'intérieur" tend à être utilisé de manière redondante pour remplacer ou doubler la préposition en, e "dans". Exemple : en iliz "dans l'église", e-barz an iliz (id.). Avec une préposition on entend parfois e-barz ennañ "en lui" au lieu du simple ennañ, et même parfois e-barz en ennañ. Ce e-barz préposition est d'ailleurs réduit souvent à bah ou même ba.
- 1-8 gante "avec eux" : dans la zone occidentale on entend plutôt une finale en -o pour la troisième personne du pluriel des prépositions conjuguées : ganto ; evito "pour eux" ; warno "sur eux" (evite, warne).
- 1-11 gwalenn, mot féminin "verge", "gaule", pluriel gwalinier ou gwalennou.
- 1-18 o zerri "les briser" : en KLT parlé moderne, on dirait plus couramment terri anezo. o est le possessif de la 3° personne du pluriel.
- 1-22 dizereed "déliez", du verbe dizeren, dieren. Eren signifie "attacher, lier".
- 1-26 kazi (ailleurs kazimant), "presque" ; on lit parfois aussi hogos, hogozig (gozig).
- 1-27 deze : pour les besoins de la versification, l'auteur utilise ici cette forme disyllabique (voir 1-6). On voit aussi que le purisme n'était pas la préoccupation première du traducteur !
- 1-29 evelse "ainsi" : l'accent porte sur la dernière syllabe.

- 1-30 bolonte, féminin "volonté" : les mots français en v- ont souvent été considérés comme des mots féminins bretons mutés après l'article ; on a donc "restitué" un b- (ou un m-) initial qui n'avait jamais existé. Autres exemples : mouez, du français voix (avec sa prononciation ancienne, voir l'anglais voice) ; berjez "verger". Par contre, à la ligne suivante, on lit veñjed "vengé", avec un v- initial.

Pierre-Desire de Goebriand suit ici de très près le texte qu'il traduit, sans retrancher d'éléments importants, sans en ajouter, sans en modifier au plus la signification générale.

PIERRE-DESIRE DE GOESBRIAND

Notable campagnard, il est proche de cette philosophie la philosophie du progrès, celle qui garantit le progrès social, le progrès de l'agriculture, de l'hygiène, de l'instruction aussi, via comme condition de progrès général.

AR GUELLIENEN HAC AR C'HAR

Extrait de "Fables Choies de La Fontaine, traduites en vers bretons" par le Quimpérois De Châteaillier et bien Morlaix, Vr. Guilmer, 1836, 32 p.

D'après "Le Coche et la Mouche" (livre VII, fable 9).

de la langue jossie. Leur breton est celui du territoire au siècle précédent prêtres, clercs et maîtres d'école. Cette langue, encore proche du breton écrit au moyen-âge, résultait d'une synthèse avec le latin et le français, survives jusqu'à la première guerre mondiale.

Pierre-Désiré de Goësbriand suit ici de très près le texte qu'il traduit, sans retrancher d'éléments importants, sans en rajouter de son crû, sans en modifier non plus la signification morale.

Notable campagnard, il est proche de cette bourgeoisie éclairée, qui, héritière de la philosophie des Lumières, croit au progrès comme garant de l'ordre social. Progrès de l'agriculture, de l'hygiène, de l'instruction aussi, vue comme condition du progrès général.

Pour ce courant idéologique, représenté en Basse-Bretagne par l'imprimeur morlaisien Alexandre Lédan, par le propriétaire rosnoenois Théophile de Pompéry, par le Quimpérois Du Châtellier et bien d'autres, le breton, seule langue connue des agriculteurs, est l'outil de communication obligé entre le "haut" et le "bas" de la société. Chez eux, aucun souci de purisme, nulle volonté d'exalter le génie de la langue locale. Leur breton est celui qu'écrivaient au siècle précédent prêtres, clercs et maîtres d'école. Cette langue, encore proche du breton écrit au moyen-âge, résultat d'une symbiose avec le latin et le français, survivra jusqu'à la première guerre mondiale.

En traduisant et en publiant ces fables, De Goësbriand, outre le plaisir qu'il y prend sans doute, n'a d'autre but que d'offrir à la couche aisée de la paysannerie — la plus susceptible de progresser — des textes de lecture simples et divertissants.

Il s'inscrit dans tout un mouvement d'alphabetisation de la Basse-Bretagne qui, autour de la Monarchie de Juillet, verra la publication des premiers périodiques en breton, un essor considérable des alphabets et méthodes de lecture, un large effort de composition de textes instructifs, distractifs ou éducatifs destinés à ces nouveaux lecteurs.

AR GUELLIENEN HAC AR C'HAR

En eur c'hra soum, lourd ha diaez,  
 E faç an heaul hac e vroezez,  
 C'huec'h marc'h galloudus a chache  
 Ur voitur poumer evit doare.  
 5 Graguez, menac'h ha dud-coz  
 A bigne var droat oc'h ar roz.  
 Ar jao qæz a labour ferm,  
 En dour-c'huez ar c'heseq a derm.  
 10 Ur quellenen, en ur bragal,  
 O scournija hac o boudal,  
 Var e meno a sonch dezi  
 Cass ar machin, hac a-zevri,  
 E flemm an eïl hac eguile ;  
 15 Var ar limon e azez ive,  
 E biq ar c'hocher en e fri :  
 Ne deus nemet-hi, en eur guer,  
 A guement a gass an affer ;  
 Dezi ebqen e an enor.  
 20 Ur sergant eo, e penn ar renqou,  
 O planta couraich er c'halonou,  
 Evit assuri ar victor.  
 En dra ma, fistoul e clemm c'hoas  
 Rac ma lezer an drevel bras  
 25 Tout var he c'horf. Monac'h a lenn  
 E vrevier du ; hac amser pidi ve ?  
 Ar c'hraeg a gan var boez he femm ;  
 Pe sort vad gat ar guerziou-se ?  
 Ar quellenen a voud, a rod,  
 30 Hac a ra cant sort qizou sot.  
 Dre cals a boan eo deut ar c'harr d'an trec'h :  
 Tennomp alan, rac bet am eus cals bec'h ;  
 Deut ar poent d'am pea brema,  
 Eme ar quellenen. Cals tud so er bed-ma,  
 35 Bresserien hac a blant o fri e peb affer ;  
 E peb affer e ve graç o divoër ;  
 Qer couls ive eus a bartout  
 E ve mad o c'hass en o rout.

LE COCHE ET LA MOUCHE

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,  
Et de tous les côtés au soleil exposé,  
Six forts chevaux tiraient un coche.  
Femmes, moine, vieillards, tout était descendu ;  
5 L'attelage suait, soufflait, était rendu.  
Une mouche survient, et des chevaux s'approche,  
Prétend les animer par son bourdonnement,  
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment  
Qu'elle fait aller la machine,  
10 S'assied sur le timon, sur le nez du cocher.  
Aussitôt que le char chemine,  
Et qu'elle voit les gens marcher,  
Elle s'en attribue uniquement la gloire,  
Va, vient, fait l'empressée : il semble que ce soit  
15 Un sergent de bataille allant en chaque endroit  
Faire avancer ses gens et hâter la victoire.  
La mouche, en ce commun besoin,  
Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin  
Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.  
20 Le moine disait son bréviaire ;  
Il prenait bien son temps ! une femme chantait :  
C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait !  
Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles,  
Et fait cent sottises pareilles.  
25 Après bien du travail, le coche arrive au haut :  
"Respirons maintenant ! dit la mouche aussitôt :  
J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.  
Çà, Messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine."

30 Ainsi certaines gens, faisant les empressés,  
S'introduisent dans les affaires :  
Ils font partout les nécessaires,  
Et, partout importuns, devraient être chassés.

La Fontaine

AR GELIENENN HAG AR HARR

- En eur hra zonn, lound ha diêz,  
E fas an heol hag e wrez,  
C'hweh marh gallouduz a chache  
Eur wetur bonner vid doare.
- 5 Gragez, manah ha tud koz  
A bigne war droad oh ar roz.  
Ar jao kêz a labour ferm,  
En dour-c'hwez ar hezeg a derm.  
Eur gelienenn, en eur vragal,
- 10 O skourmija hag o voudal,  
War he meno a zoñj dezi  
Kas ar machin, hag a-zevri,  
E flemm an eil hag egile ;  
War al limon eh azez ive,
- 15 E pik ar hoher en e 'fri :  
N'ezesus nemeti, en eur ger,  
A gement a gas an afer ;  
Dezi hebken eo an enor.  
Eur serjant eo, e penn ar renkou,
- 20 O planta kouraj er halonou,  
Evid asuri ar viktor.  
Endra-mañ, fistoul a glemm hoaz  
Rag ma lezer an drevel braz  
Toud war he horv. Manah a lenn

- 25 E vrevier du ; hag amzer pidi ve ?  
Ar hreg a gan war bouez he 'fenn ;  
Pe sort vad gand ar gwerziou-ze ?  
Ar gelienenn a voud, a rod,  
Hag a ra kant sort kizou zod.
- 30 Dre galz a boan eo deud ar harr d'an treh :  
Tennom alan, rag bed an eus kalz beh ;  
Deud ar poent dam pêa brema,  
Eme 'r gelienenn. Kalz tud zo er bed-ma,  
Breserien hag a blant o 'fri e peb afer ;
- 35 E peb afer e ve gras o diouer ;  
Kerkoulz ive euz a bartoud  
E ve mad o has en o roud.

LA MOUCHE ET LE COCHE

Dans une montée raide, boueuse et difficile,  
Exposée au soleil et à sa chaleur,  
Six puissants chevaux tiraient  
Un coche extrêmement lourd.  
5 Femmes, moine et vieillards  
Gravissaient à pied la pente.  
Le pauvre attelage peine,  
Les chevaux en nage sont hors d'haleine.  
Une mouche folâtre,  
10 Voletant et bourdonnant,  
Se met en tête  
De faire avancer le véhicule, et la voilà qui, de  
[bon cœur,  
Aiguillonne les uns et les autres ;  
Elle se pose encore sur le limonier,  
15 Pique le nez du cocher :  
En un mot, il n'y en a que pour elle,  
Parmi tous ceux qui font avancer la chose ;  
A elle seule en revient l'honneur.  
Elle est un sergent, à la tête de ses troupes,  
20 Raffermissant les cœurs  
Pour assurer la victoire.  
Cependant l'importune se plaint encore  
Qu'on laisse le gros du labeur  
A sa personne. Le moine lit  
25 Son noir bréviaire ; est-ce bien le moment de prier ?

...

La femme chante à tue-tête ;  
De quoi servent ces rimailleries ?  
La mouche bourdonne, se pavane,  
Et fait cent autres simagrées.  
30 A grand-peine, le coche est parvenu au haut :  
"Reprenons haleine, car j'ai eu bien de la peine ;  
Le moment est venu maintenant de me récompenser",  
Dit la mouche. Il y a bien des gens ici-bas,  
Des importuns, qui fourrent leur nez en toute chose,  
35 En toute chose on a intérêt à s'en passer ;  
Et de la même façon, où qu'ils se trouvent,  
Il convient de les envoyer promener.

NOTES

- 2-1(1) Gra, grav, nom fém. "côte, montée" ; le verbe français gravir pourrait bien avoir une origine celtique. On trouve en Haute-Bretagne des noms de lieux grée, la grée ayant le sens de "hauteur".
- 2-1(2) Sonn signifie dans ce contexte "raide". Il a aussi le sens de "d'aplomb" : sonn eo ar voger "Le mur est d'aplomb". L'auteur écrit sounn par imitation du léonais.
- 2-1(3) lourd a probablement ici le sens de "boueux" (la terre boueuse étant lourde aux pieds).
- 2-2(1) heol "soleil" se prononce ici sur deux syllabes.
- 2-2(2) gwrez, nom féminin "chaleur", peut aussi vouloir dire "grande chaleur, canicule".
- 2-3 a chache "tiraient". Le verbe, qui s'écrit habituellement sacha, se prononce rarement ainsi : on entend chacha, chachañ, ou chasañ, (par métathèse).
- 2-4(1) Nous avons écrit dans la transcription normalisée la mutation de ponner en bonner (adjectif après un nom féminin singulier). Ces "normalisations" nous ont semblé faciliter l'explication grammaticale avec des élèves débutants. De toute manière, il est loisible aux élèves de se reporter au texte de l'édition originale.
- 2-4(2) Nous supprimons le e- de evid doare, qui ne peut se prononcer pour des raisons prosodiques (vers de huit syllabes).

- 2-5(1) gragez, pluriel de greg "femme mariée". Cette forme est plus particulière au Léon. On entend en Trégor gwreg, pluriel gwrage(z).
- 2-5(2) Menah est ici manah "moine".
- 2-5(3) oh est une variante de ouz (ou du moins considéré comme tel de nos jours, bien que remontant à une racine différente).
- 2-5(4) roz "pente" : mot fréquent dans les noms de lieux : Perros-Guirec remonte à Penn-ar-roz "le sommet de la pente" (suivi du nom de Saint-Guirec).
- 2-7 Jao "cheval" (sans distinction de genre) remonte à une forme dialectale du français cheval, venue de Haute-Bretagne. C'est un des rares mots bretons à commencer par un j-. Pour rendre le même sens, on entend loan en Léon, aneval en Trégor ; on rencontre aussi un pluriel ronsed "des chevaux", (du français rosse, lui-même d'origine germanique). Le cheval étant naguère l'animal par excellence, le vocabulaire qui sert à le désigner selon ses différentes fonctions et à le décrire est extrêmement riche et précis.
- 2-10(1) skournijal "voleter" est une variante de gournijal, composé du préfixe gour- qui a un sens diminutif et de nijal "voler" (en fait gour- est un suffixe augmentatif parent de super- ; il semble qu'il y ait confusion avec gou- que l'on trouve dans goubenner "oreiller" (sous-tête).
- 2-10(2) boudal "bourdonner", se trouve dans korn-boud "corne d'appel servant autrefois à appeler les gens d'une ferme". (voir 2-28).

- 2-19 eur serjant. On sait que les s- initiaux se changent en général en z- dans une vaste zone, par ex. sivienn "fraise", eur zivienn "une fraise" ; certains mots échappent à cette transformation, en particulier les mots empruntés qui ne se sont pas encore totalement assimilés. Autre exemple : seur "une (bonne) sœur", eur seur "une bonne sœur" (Trégor), est mieux assimilé dans une bonne partie de la Cornouaille : seurez, eur zeurez.
- 2-22(1) endra "pendant que, cependant" ; endra-mañ "pendant ce temps".
- 2-22(2) e clemm "se plaint" dans le texte original a été remplacé par a glemm : il semble bien, en effet, que fistoul soit le sujet du verbe, qui est donc précédé de la particule a qui provoque la mutation. L'auteur, comme il est courant chez les bretonnants, ne marque pas toujours les mutations qui lui sont naturelles.
- 2-22(3) fistoul désigne une personne qui s'agite vainement sans aucun résultat : en fait, une "mouche du coche" en français moderne !
- 2-23 an drevel bras "le gros du labeur" : le mot est en général masculin, an trevel. S'il était féminin, b- de braz serait muté (mais voir la note précédente). Le mot trevel vient du français travail, lui-même dérivé d'un latin trepaliare, formé sur le nom d'un instrument de torture, le trepalium : on comprend que le mot ait conservé de son origine une connotation désagréable !

2-27 gat "avec" est gand en général dans l'écriture. La forme gat, gad, correspond à une prononciation très répandue ; le vannetais a get, ged ; dans la zone centrale, on prononce plutôt gan, sans le -d final. En liaison, on entend selon les endroits, gad ar re all ou gan' ar re all "avec les autres". La prononciation gant ar re all que l'on peut entendre parfois, sous l'influence de l'écriture, ou en raison d'un mauvais apprentissage de la langue parlée, n'existe pas dans les parlers.

2-30 d'an treh est une variante locale de d'an neh, ou d'ar hreh "vers le haut".

2-32 dam pêa "de me payer" : on ne fait pas la mutation après le -m possessif de la première personne du singulier parce que m et p- sont homorganiques (c'est-à-dire qu'ils ont le même point d'articulation) ce qui continue à renforcer le p, et donc à le conserver ; on trouve un phénomène du même ordre dans la non-mutation des noms féminins commençant par d- après l'article, par exemple an dimezell "la demoiselle".

PIERRE-DESIRE DE GOESBRIAND

PERRINA HAC HE FODAT LAEZ

Extrait de "Fables choisies de La Fontaine, traduites en vers bretons"

Morlaix, Vr Guilmer, 1836, 32 p.

D'après "La Laitière et le Pot au Lait"  
(livre VII, fable 10).

Dans cette fable, le traducteur ne s'intéresse guère à la morale. C'est l'histoire qui lui importe. Aussi laisse-t-il de côté les seize derniers vers de La Fontaine pour ne traduire, très fidèlement, que les vingt-sept premiers.

Il s'en explique très clairement dans son avant-propos : voulant "mettre à la portée des cultivateurs quelques-unes des leçons simples, naïves et spirituelles du bon La Fontaine", il n'a pas la prétention de faire véritablement œuvre de culture. Son modèle français "s'élève souvent aux plus hautes régions de la métaphysique ; cite l'histoire, la géographie, l'astronomie, la mythologie, etc...", choses qu'il n'est pas utile de rendre en breton car "tout cela serait de l'hébreu pour nous".

Ce qu'il propose à "nos cultivateurs" (le possessif exprime bien le sentiment paternel ou paternaliste qui l'anime), c'est une série de vignettes agréables, d'images plaisantes ou truculentes, quelques leçons frappées au coin du bon sens, faciles à comprendre et à retenir.

Elles donneront du prestige à qui sera capable de réciter ces monologues si bien tournés à la table

familiale, elles l'encourageront peut-être à aborder des lectures plus sérieuses.

C'est encore ce qui proposera avec un certain succès le Feiz ha Breiz de 1865 aux fils des amateurs de fables de 1836. Mais le doux rêve de progrès social dans la stabilité du partage des richesses, frappé à mort par l'épisode de la Seconde République, y sera remplacé pour longtemps par un impérieux et lancinant appel au respect de l'ordre établi.

PERRINA HAC HE FODAT LAEZ

Perrina, gat ur podat laez  
 Cloq var he fenn, torchennet æz,  
 A venne erruout difazi e qær,  
 O veza quisqet losten-verr,  
 5 'Vit bea scan, ha boutou plat,  
 Ha, lasset stard, e qerze d'an tis-vat.  
 En daill-ma, ar potrez qæz,  
 Dre ma qerze, a gonte pris al laez :  
 Gat an arc'hant e pren, neb'on, ur c'hant viou,  
 10 A sao, evit an han, daou, tri rumm torrajou :  
 Me digoro va daoulagad,  
 Dre-se e teuint oll da vad ;  
 Ouspenn-so, duma ne qet diaez  
 Sevel laboucet, taust d'an tyez,  
 15 Hac Alaniq, daoust d'e sqiant,  
 A lezo aoale'h guenin-me  
 Evit prena, gat o arc'hant,  
 Un 'oc'h ebrelleq a zoars.  
 Me er choaso æz da vaga,  
 20 Ha pa deuo couls en guerza,  
 An eur em 'bô (petra virfe ?)  
 Da gaout ur vuoc'h hac he loe.  
 Na pebes joa pa ho guelin  
 Gat ar re-all, er foenneq o vresqin !  
 25 Var ar guer-ma, dre joa ar plac'h a ras ul lamm ;  
 Laez, pore'hel, laboucet, hac ar loe hac e vamm,  
 Scuillet ha bruzinet tout,  
 A yas assambles en ho rout.  
 Ar pere'henn gat huanadou  
 30 A lez eno he oll madou  
 Hac a ya var he c'his da gaout he goas d'an ti,  
 D'en em excus ; mæs risq so evit-hi,  
 Var a glevan, ha danger bras,  
 Ne deffe tappet fest ar vas.

Pierre-Désiré de Goësbriand

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait  
 Bien posé sur un coussinet,  
 Prétendait arriver sans encombre à la ville.  
 Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,  
 5 Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,  
 Cotillon simple et souliers plats.  
 Notre laitière ainsi troussée  
 Comptait déjà dans sa pensée  
 Tout le prix de son lait, en employait l'argent ;  
 10 Achetait un cent d'œufs, faisait triple couvée :  
 La chose allait à bien par son soin diligent.  
 "Il m'est, disait-elle, facile  
 D'élever des poulets autour de ma maison ;  
 Le renard sera bien habile  
 15 S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.  
 Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;  
 Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable :  
 J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.  
 Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,  
 20 Vu le prix dont il est, une vache et son veau,  
 Que je verrai sauter au milieu du troupeau ?"  
 Perrette là-dessus saute aussi, transportée :  
 Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée.  
 La dame de ces biens, quittant d'un œil marri  
 25 Sa fortune ainsi répandue,

...

Va s'excuser à son mari.  
 En grand danger d'être battue.  
 Le récit en farce en fut fait ;  
 On l'appela le Pot au Lait.

30 Quel esprit ne bat la campagne ?  
 Qui ne fait châteaux en Espagne ?  
 Picrochole, Pyrrhus, la laitière, enfin tous,  
 Autant les sages que les fous.  
 Chacun songe en veillant ; il n'est rien de plus doux :  
 35 Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes ;  
 Tout le bien du monde est à nous,  
 Tous les honneurs, toutes les femmes.  
 Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi ;  
 Je m'écarte, je vais détrôner le Sophi ;  
 40 On m'élit roi, mon peuple m'aime ;  
 Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant :  
 Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,  
 Je suis gros Jean comme devant.

La Fontaine

- Perina, gand eur podad lêz  
Klok war he 'fenn, torchenned êz,  
A venne erruoud difazi e kêr,  
O veza gwisked lostenn-verr,  
5 Vid beza skañv, ha boutou plad,  
Ha, lased stard, e kerze d'an tiz vad.  
En daill-mañ, ar botrez kêz,  
Dre ma kerze, a gonte priz al lêz :  
Gand an arhant e pren, nebaon, ur c'hant viou,  
10 A zao, evid an hañv, daou, tri rumm torrajou :  
Me zigoro va daoulagad,  
Dre-ze e teuñt oll da vad ;  
Ouspenn zo, du-mañ n'eo ked diêz  
Sevel laboused, tost d'an tiez,  
15 Hag Alanig, daoust d'e skiant,  
A lezo a-walh ganin-me  
Evid prena, gand o arhant,  
Eun oh ebrelleg a zoare.  
Me er choazo êz da vaga,  
20 Ha pa deuiou koulz en gwerza,  
An eur am-bo (petra virfe ?)  
Da gaoud eur vuoh hag he leue.  
Na pebez joa pa o gwelin  
Gand ar re all, er foenneg o vreskin !  
25 War ar ger-mañ, dre joa ar plah a reas eul lamm ;  
Lêz, porhell, laboused, hag al leue hag e vamm,  
Skulled ha bruzumed toud,  
A yeas asamblez en o roud.  
Ar perhenn gand huanadou  
30 A lêz eno e oll vadou  
Hag a ya war he hiz da gaoud he gwaz d'an ti,  
D'en em eskuz ; mez risk zo eviti,  
War a glevan, ha dañjer braz,  
N'he defe taped fest ar vaz.

PERRINE ET SON POT DE LAIT

Perrine, un pot de lait  
 Planté sur la tête, bien posé sur un coussin,  
 Voulait arriver sans faute à la ville.  
 Ayant vêtu un cotillon,  
 5 Pour être légère, et des souliers plats,  
 Et, bien lacée, elle marchait à vive allure.  
 De cette manière, la pauvrete,  
 Tout en marchant, calculait le prix du lait :  
 Avec l'argent elle achète, à coup sûr, un cent d'œufs,  
 10 Qui donnent, pour cet été, deux ou trois couvées :  
 J'ouvrirai l'œil,  
 Ainsi tous écloreont ;  
 Qui plus est, chez nous, ce n'est pas difficile  
 D'élever des poussins, près des maisons,  
 15 Et Goupil, malgré son adresse,  
 M'en laissera assez  
 Pour acheter, avec ce qu'ils rapporteront,  
 Un cochon d'avril de qualité.  
 Je le choisirai facile à nourrir,  
 20 Et quand viendra le moment de le vendre,  
 Cela me permettra (qu'est-ce qui pourrait m'en  
 empêcher ?)  
 D'avoir une vache et son veau.  
 Quelle joie quand je les verrai  
 Avec les autres folâtrant dans le pré !  
 25 Sur ce mot, de joie, la fille fit un bond ;  
 Lait, cochon, poussins, et le veau et sa mère,  
 Renversés et en mille morceaux,

...

S'évanouirent tous ensemble.  
 Leur propriétaire, en soupirant,  
 30 Laisse là tous ses biens,  
 Retourne à la maison rejoindre son mari  
 Pour demander pardon : mais elle n'est pas tirée  
 [d'affaire ;  
 A ce qu'on dit, elle risque fort  
 De goûter du bâton.

NOTES

- 3-0 Perina : Le -e final du français "Perrine", qui se prononçait encore au moment où le mot a été emprunté est devenu -a en breton. On rencontre ce phénomène dans un certain nombre de mots, particulièrement dans des prénoms féminins (Anna, Barba, Clauda, Nouella, etc...). Autres exemples : finesa "finesse, intelligence", promesa "promesse".
- 3-1(1) gat (voir 2-27).
- 3-1(2) ur. Le breton est la seule langue celtique à posséder un article indéfini, dérivé de un (numéral). Cet article terminé par -n à l'origine, conserve cette consonne devant une voyelle ou les dentales (t, d, n) ; devant les autres consonnes, ce -n se transforme en -r, et parfois en -l devant l- (voir par ex. ul lamm au vers 25) ; la prononciation de la voyelle varie selon les régions (un, in en Vannes, eun, on en K.L.T.) ; on écrit le plus souvent eun ou un.
- 3-2(1) Klok est un adjectif qui veut dire "complet, entier" ; il a ici le sens de "bien installé".
- 3-2(2) torchenned "posé sur un coussinet" : ce mot dérive de torchenn "coussinet", lui-même emprunté au français "torche" (latin populaire torca, de torquere "tordre"), qui désigne toutes sortes d'objets obtenus par torsion : au Moyen Age, les torches étaient des poignées de chandelles tordues ensemble ; le torchis est constitué de poignées de foin tordues ; ici, la torche désigne un rouleau de linge que les femmes se mettaient sur la tête pour transporter divers fardeaux.

Eun dorchenn désigne aussi le coussin que les mères utilisaient quand elles s'asseyaient sur l'âtre pour soigner leur bébé ; ce cousin était fait de paille tordue ou tressée (voir 4-19).

3-3 mennad "vouloir".

3-6(1) kerzed, mot d'origine celtique signifiant "marcher" ne s'emploie plus guère dans l'ouest de la Basse Bretagne qu'à l'impératif kerz da waled ! "vas voir !" ; il est remplacé par bale dans le sens de marcher. Ce dernier mot a le sens de "se promener" en Trégor, où kerzed est encore courant.

3-6(2) d'an tiz vad "à la bonne vitesse" : voir 5-7.

3-7 en daill-mañ "ainsi mise, ainsi vêtue" : taill désigne l'aspect, la manière ; il est féminin comme le mot français dont il dérive. La taille dans le sens de "stature" se dit ar vent (ment) : eun dén mented mad "un homme de bonne taille". La taille (tour du milieu du corps) se dit an dargreiz (masc.) ou ar vandenn (bandenn, fém.).

3-9 nebon dérive de neb aon, lit. "nulle peur", et a ici le sens de "sans doute" ; comparez l'anglais "I'm afraid that...". "Je crois que" ; "il me semble" (littéralement "je crains que"). (voir 8-14)

3-10 torrad (masc.) signifie à proprement parler "portée" en parlant de mammifères : eun torrad lapined "une portée de lapins". Il dérive de torr, mot celtique signifiant "ventre". Remplacé aujourd'hui par kov dans ce sens, il désigne le "ventre" du cochon, ses entrailles.

3-13 du-mañ veut souvent dire "chez moi", "chez nous" et du-ze "chez vous", "chez toi" : Du-mañ ne

reer ked evel du-ze "Chez nous, on ne fait pas comme chez vous".

3-14 laboused a, ici, le sens de "poussin" ; c'est en général le nom générique de l'oiseau qui sert à désigner le poussin ; Ar yar goz gand he laboused "la mère poule et ses poussins" ; si le contexte oblige à préciser, on dira eul labous bihan yar, eun evn bihan yar lit. "un petit oiseau-poule".

3-15 Alanig (de la même racine que alezan, élan "rouge") est le surnom du renard ; ce prénom s'applique aussi au rouge-gorge (Alanig kovru "petit Alain au ventre rouge").

3-18 eun hoh ebrelleg "un cochon d'avril", "né en avril". hoh désigne proprement le mâle. miz ebrel : "le mois d'avril".

3-19 choaz signifie "choisir (d'après les qualités intrinsèques)". Par souci de purisme, certains lui substituent parfois dibab qui a le sens de "choisir parmi plusieurs", donc de "trier", "classer par catégories", par ex. dibab patatez "trier des pommes de terre".

3-29 perhenn, "propriétaire", n'a pas de féminin.

3-31 gwaz, pl. gwazed a ici le sens de "mari" ; le glissement de sens de ce mot est remarquable : il signifiait d'abord "serviteur" (comme dans le nom de famille Goasdoue "serviteur de Dieu"), et a la même origine que vassal en français. Le serviteur semble ici se conduire en maître !

3-34 fest (fém.) désigne à l'origine une fête autour d'un repas.  
fest an hoh : "repas de fête au moment de l'abattage du cochon" ; on rencontre aussi parfois dans le même sens figuré que fest ar vaz ("fête du bâton") l'expression fest ar gevern "la fête de la baguette".

YVES-GOULVEN MORVAN

AN AZEN HAG AL LAERON

Extrait de FEIZ-HA-BREIZ N° 5, 1865, p. 40.  
 Quimper, Ar. De Kerangal.

D'après "Les Voleurs et l'Ane" (livre I, fable 13).

Des vers de douze, dix et huit pieds alternés par La Fontaine, Yves-Goulven Morvan tire vingt-et-un vers réguliers de huit pieds, communément utilisés dans la poésie populaire de langue bretonne.

Il allonge considérablement l'anecdote (dix-neuf vers au lieu de six) et réduit à sa plus simple expression la morale (deux vers au lieu de huit).

Ecrivain pour un public de ruraux sachant parfois lire, mais dépourvu de culture scolaire, il supprime tout ce qui pourrait n'être pas compris. Maître Aliboron, le Transylvain, le Turc et le Hongrois font les frais de cette recherche de simplicité et d'efficacité.

La leçon finale est largement vidée de sa signification. Au détachement amusé du poète observant la petitesse des Grands, le traducteur et adaptateur bretonnant substitue une sentence de bon sens, mais sans portée politique. C'est que l'Eglise et le Pouvoir commencent à se rapprocher dans ces années, et il serait fâcheux que le Préfet puisse croire deviner quelque intention critique dans ces vers bien innocents, mais rimés par un prêtre catholique et imprimés dans un périodique lié à l'évêché.

AN AZEN HAG AL LAERON

Daou laer var an hent a gavas  
 Eun azen hag er c'habestas.  
 "Eul loarig coant, eme'n daou laer,  
 Hirio e reomp eun taolic caer."  
 5 Mes emgarn a savas souden  
 Ganto var benn ho laeraden.  
 Unan a lavare he viret,  
 Hag eguile, e vije guerzet.  
 Ep marè'hata hor c'hanfarted  
 10 So ho daou var gorf ho roched ;  
 Beac'h d'ar sach bleo, d'ar bazadou,  
 Taoliou dorn ha crabanadou,  
 Taoliou penn ha taoliou boutou.  
 Epad ma zea ar gann en dro,  
 15 Ar botred c'huezen varnezo,  
 Eun trede laer a zigoezas  
 Hag ar bourrig a aloupas  
 Ha var e guein ganta ouспен  
 Sae an daou all d'ober torchen.  
 20 Hournez, ep mar, e'r guir feson  
 Da lacat peoc'h etre'l laeron.

Yves-Goulven Morvan

AN AZIZ BAS AL LAKRÉ

LES VOLEURS ET L'ÂNE

Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient :  
L'un voulait le garder, l'autre le voulait vendre.  
Tandis que coups de poing trottaient,  
Et que nos champions songeaient à se défendre,  
5 Arrive un troisième larron  
Qui saisit maître Aliboron.

L'âne, c'est quelquefois une pauvre province :  
Les voleurs sont tel ou tel prince,  
Comme le Transylvain, le Turc et le Hongrois.  
10 Au lieu de deux, j'en ai rencontré trois :  
Il est assez de cette marchandise.  
De nul d'eux n'est souvent la province conquise :  
Un quart voleur survient, qui les accorde net  
En se saisissant du baudet.

La Fontaine

AN AZEN HAG AL LAERON

Daou laer war an hent a gavas  
Eun azen hag er c'habestas.  
"Eul loanig koant, eme' n daou laer,  
Hirio e reom eun taolig kaer".

- 5 Mez emgann a zavas souden  
Ganto war-benn o laeradenn.  
Unan a lavare e vired,  
Hag egile, e vije gwerzed.  
Heb marhata or c'hanfarted
- 10 Zo o-daou war gorr o roched ;  
Beah d'ar zach bleo, d'ar bazadou,  
Taoliou dorn ha krabanadou,  
Taoliou penn ha taoliou boutou.  
E-pad ma'z ea ar gann en dro,
- 15 Ar bôtred, c'hwezenn warnezo,  
Eun trede laer a zigouezas  
Hag ar bourrig a haloupas  
Ha war e gein gantañ ouspenn
- 20 Houmez, heb mar, eo' r gwir feson  
Da lakad peoh etre 'l laeron.

L'ANE ET LES VOLEURS

Deux voleurs sur un chemin trouvèrent  
Un âne ; ils lui passèrent le licou.  
"(Voilà) une belle et bonne bête, dirent les deux  
[voleurs,  
5 Nous avons fait un joli coup aujourd'hui".  
Mais bientôt une dispute s'éleva  
Entre eux, au sujet de leur larcin.  
L'un prétendait le garder,  
L'autre le vendre.  
10 Sans balancer, nos coquins  
Se mettent en bras de chemise ;  
Et de se tirer les cheveux, de se donner des coups  
[de bâton,  
Des coups de poing, des coups de griffe,  
Des coups de tête, des coups de pied.  
15 Tandis que la bataille faisait rage,  
Que les deux hommes se mettaient en nage,  
Arriva un troisième larron,  
Et la bourrique de partir au galop,  
Emportant sur son dos, par-dessus le marché,  
Les blouses de nos deux compères, en guise de  
[selle.  
20 Voilà sans doute le meilleur moyen  
De remettre les voleurs d'accord.

NOTES

- 4-0 azen "âne" fait au pluriel azened ou ezen.
- 4-1(1) daou laer : après les noms de nombres les noms restent au singulier.
- 4-1(2) gavas "trouvèrent" : le passé simple est surtout utilisé à la 3<sup>o</sup> personne du singulier (terminaison -as), particulièrement dans les récits, les proverbes, les contes.
- 4-2(1) er c'habestas "lui mirent un licol". Kabestr vient du latin capistrum qui a donné le français chevêtre (d'où dérive le verbe enchevêtrer), qui se dit aussi licol. On constate dans le verbe kabestri employé ici la disparition du -r du radical : il y a confusion constante en breton entre la présence ou l'absence de -r ou de -l après d'autres consonnes à la fin des mots. Ainsi, mestr "maître", du français maître est-il souvent mest dans la langue parlée alors que rib "rive", du latin ripa a pour forme normalisée ribl avec un -l final non étymologique.  
Le phénomène est aussi courant en français parlé (quat' au lieu de quatre ; marte ou martre sont les formes admises en français écrit du mot dérivant du germanique + marthor).
- 4-2(2) er est la variante de en (pronom personnel complément de la 3<sup>o</sup> personne du singulier masculin devant les consonnes autres que dentales (-t, -d, -n) ou liquides (-r ou -l). Cette transformation de -n en -r est identique à celle que l'on observe pour les articles, mais elle est moins répandue (surtout en Léon et en vannetais). Dans la langue moderne (KLT) on dirait plutôt de nos jours hag a gabestras anezañ.

- 4-3 loanig est le diminutif de loan, forme léonaise de loen "animal". Loan en Léon est spécialisé dans le sens de "cheval" (voir 2-7).
- 4-4(1) hirio est une des nombreuses variantes du nom signifiant "aujourd'hui" (comparez au gallois heddiw) : on entend icho, hiou, hirie, etc...
- 4-4(2) taolig est le diminutif de taol "coup" : le -ao- est une forme archaïque, que l'on n'entend prononcer ainsi que dans une partie du Léon et du Vannetais. Dans le haut Léon, on considère cette prononciation comme pagan, c'est-à-dire paysanne, lourde : Paol laka kaol war an daol "Paul met du chou sur la table" est opposé à Pôl laka kôl war an dôl, senti comme plus "élégant". Les parlers de Haute-Bretagne ont aussi la prononciation diphtonguée de ce qui s'écrit -au- en français standard (en haut prononcé en haou), ce qui leur vaut parmi les citadins la même réputation de lourdeur.
- 4-6 laeradenn "larcin", nom féminin, est composé du radical laer et du suffixe -adenn, qui sert à désigner le résultat de l'action : eur redadenn "une course" ; eur golladenn "un enfant gâté" (de koll "perdre") eur gouskadenn "un somme" (de kousked "dormir").
- 4-8 egile "l'autre (masculin)" ; eben "l'autre (féminin)" : certains parlers ignorent cette forme qu'ils remplacent par an hini all.
- 4-9 marhata "marchander", dérivé de marhad "marché" signifie aussi "tergiverser".
- 4-10 war gorr o roched "en bras de chemise" se dit aussi parfois en français local en corps de chemise, ce qui constitue un calque du breton.

- 4-11 beah "charge, fardeau" (masculin) : le -ea- du Léon correspond à un -ê- long dans d'autres régions : il a comme -ao- (voir 4-4) une connotation "paysanne". Autres exemples : deah, "hier" (deh) ; mear "maire" (mêr) ; leaz "lait" (lêz) ; d'an neah "en haut" (d'an neh).
- 4-12 dorn, qui signifie étymologiquement "poing" (gallois dwrn, irlandais dorn), a pris le sens de "main" en breton. Il garde cependant son ancien sens : rei eun taol dorn signifie "donner un coup de poing", et pas "donner un coup de main", qui se dit rei an dorn. (Le gallois a conservé un mot llaw et l'irlandais lámh dans le sens de "main" ou de "bras").
- 4-15 warnezo "sur eux" est le plus souvent réduit à warno (ouest) ou warne (est).
- 4-17 a haloupas "galopa" : le verbe galopad, parfois galompad, a dans certains endroits pris le sens de "courir" au lieu de redeg.
- 4-19(1) sae (fém.) désigne la robe, la tunique, le manteau. Il dérive du gaulois sagos, emprunté par le latin (sagum) ; la forme saie existe aussi en français.
- 4-19(2) torchenn "coussin" : voir 3-2.
- 4-20 hounnez "celle-là" : dans une partie du Léon, -o- devient -ou- devant une consonne nasale ; exemples : brezouneg, leoun, dourn, persoun.

Prosper Proux est plus à l'aise dans la fable, grégaire de vie, que dans le lourd drapé de la tragédie qu'il endosse parfois, sans enthousiasme, au début du recueil.

PROSPER PROUX

Son état d'esprit à l'époque (le jeune libéral, avec les années, est devenu un épiscopien de plus en plus noir) ; son sens et sa de l'expressivité de sa langue ; son goût (proches, nous semble-t-il, de l'esthétique moderne du dessin animé), font de lui le meilleur traducteur breton de la Fontaine. Et l'on se prend à

RAZ KEAR HA RAZ KOUER

Extrait de "Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri - Poésies Bretonnes"

Guingamp, P. Le Goffic, 1866, 115 p.

La versification bretonne est plus libre que celle des autres littératures fixes par le fabuliste français (sept-ouit vers). Il se donne le double (quatorze quatrains en vers rimes).

D'après "Le Rat de Ville, et le Rat des Champs" (livre I, fable 9).

Le monde urbain, que ce soit dans le domaine professionnel ou dans celui des lettres, n'est jamais été très intéressant. Comme le rat des champs, il se sent profondément tenu en piètre estime par le petit groupe des écrivains bretonnistes. Mais il sait aussi que ceux qui, comme lui,

Prosper Proux est plus à l'aise dans la fable, grouillante de vie, que dans le lourd drapé de la toge bardique qu'il endosse parfois, sans enthousiasme, au début du recueil.

Son état d'esprit à l'époque (le jeune libertin, avec les années, est devenu un épicurien de plus en plus amer) ; son sens aigu de l'expressivité de sa langue ; son goût pour les tableaux vivants et parlants (proches, nous semble-t-il, de l'esthétique moderne du dessin animé), font de lui le meilleur traducteur breton de La Fontaine. Et l'on se prend à regretter que seulement onze de ses adaptations nous soient parvenues.

La verve du barde de Guerlesquin élargit les limites fixées par le fabuliste français (vingt-huit vers). Il se donne le double (quatorze quatrains en vers réguliers de sept pieds) pour détailler une histoire dont la morale ne peut que lui plaire. Ses contacts avec le monde urbain, que ce soit dans le domaine professionnel ou dans celui des lettres, n'ont jamais été très heureux. Comme le rat des champs, il se sent provincial, tenu en piètre estime par le petit groupe des bardes bretonistes. Mais il sait aussi que ceux qui, comme le

rat de ville, font les importants en Bretagne, sont loin d'être les maîtres dans la capitale, qu'ils tremblent eux-mêmes devant les jugements de la critique.

La localisation de l'histoire dans la ville d'Is est une sorte de clé. Elle est peut-être un hommage rendu à Oliver Souëtre, qui a fait paraître dès 1853 sa célèbre Guers ar Roue Grallon ha Kear Is, dont le Barzaz-Breiz de 1845 contenait déjà une version "populaire" toute différente. Elle est évidemment une allusion à Paris, autre grande cité maudite, dont l'étymologie celtomaniaque faisait "l'égalé d'Is" (Par-Is).

La permanence de ce thème anti-urbain est l'un des leitmotivs de la littérature de langue bretonne, du milieu du siècle dernier à nos jours (chez Loeiz Herriou et Anjela Duval, par exemple).

RAZ KEAR HA RAZ KOUER

I.

Eur raz, aotrou pinvidik,  
Euz a gear Iz, ginidik,  
A bedaz eur razik kouer  
Da goania gant-han, er ger.

5 Ar c'houer, goude kalz neusiou,  
Soublerez, — skrapadennou, —  
A iez d'he heul timad,  
E gortoz ouc'h eur pred mad.

II.

10 Souezed eo, ar paour kez,  
Pa zigouez barz er palez :  
He c'henou, frank digoret,  
He zaoulagad dislounket,

15 Na wel med aour o lintri,  
Mellezouriou o skedi,  
War ann daol eur stal blajou,  
Lewn a beb seurt madigou.

20 Digor frang he ziou froen,  
Da ruffa ho mogeden,  
Tramouillad ra he c'henou,  
Ha lipad he vuzellou.

Divadaoui ra, velkent,  
Gand ar c'hoez vad ; a ners dent,  
A greiz kaloun n'em laka  
Da grignad ha da zrailla.

25 — "Ma feiz ! — me Iann ar Mezou,  
Eunn askel enn he c'henou,  
— " Beza aotrou zo gwall gaer !  
" Me a renko choun e ker.

30 " Ann diaoul gand ar panez,  
" Ann irvin, ar patatez !  
" Hag ouc'h-penn c'hoaz ma renker  
" Ho chakad er parkeier !

35 " Lounka dour vel gleskered,  
" Houn-nez n'eo c'hoari e-bed !  
" Gwella gwinn zo e kear Is !  
" D'ho iec'hed, aotrou markiz !"

III.

40 Hogen, e kreiz ar stok-gwer,  
Oe kleved eunn drouz poumer,  
Gant merc'h Grallon o c'hoarzin,  
Hi ha meur a vastokin.

Ha ma razed da redek  
Heb galloud torcha ho bek,  
War ho lerc'h chas kounnaret,  
Eunn targaz ha lakounet.

45 Ann daou geaz a red, a red  
Evel loened difelc'hed,  
Ha paneved eunn toull go,  
Oant skubet gand ann Anko.

IV.

50 — "E feiz ! — me gouer, dialan, —  
" Ar foultr gan-ez ha da goan !  
" Gwel eo d'in louzou, heb-nec'h,  
" Eged kik, e kear, gant rec'h !

V.

55 Nag a reus ! bugaligou,  
P'erru mestr ann avalou !  
Nag a veac'h ! Pipi al laer,  
Ma vez tapet c'hoaz emberr !

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

Autrefois le rat de ville  
Invita le rat des champs,  
D'une façon fort civile,  
A des reliefs d'ortolans.

5 Sur un tapis de Turquie  
Le couvert se trouva mis.  
Je laisse à penser la vie  
Que firent ces deux amis.

10 Le régal fut fort honnête ;  
Rien ne manquait au festin ;  
Mais quelqu'un troubla la fête  
Pendant qu'ils étaient en train.

15 A la porte de la salle  
Ils entendirent du bruit ;  
Le rat de ville détale ;  
Son camarade le suit.

20 Le bruit cesse, on se retire ;  
Rats en campagne aussitôt ;  
Et le citadin de dire :  
"Achevons tout notre rôl.

— C'est assez, dit le rustique ;  
Demain vous viendrez chez moi.  
Ce n'est pas que je me pique  
De tous vos festins de roi ;

25 Mais rien ne vient m'interrompre :  
Je mange tout à loisir.  
Adieu donc. Fi du plaisir  
Que la crainte peut corrompre !"

RAZ KER HA RAZ KOUER

I

Eur raz, Otrou pinvidig,  
Euz a gêr Iz ginidig,  
A bedaz eur razig kouer  
Da goania gantañ, er gêr.

5 Ar houer, goude kalz neuziou  
Soublerez, skrapadennou,  
A yeas d'e heul timad,  
E gortoz ouh eur pred mad.

II

10 Souezed eo, ar paour kêz,  
Pa zigouez barz er palez :  
E henou, frank digored,  
E zaoulagad dislonked,  
Na wel med aour o lintri,  
Mellezouriou o skedi,

15 War an dël eur stal blajou,  
Leun a beb seurt madigou  
Digor frank e ziou froen,  
Da rufa o mogedenn,  
Tramouillad ra e henou,  
20 Ha lipad e vuzellou.

Divadaoui ra velkent  
Gand ar houez vad ; a nerz dent,  
A greiz kalon nem laka  
Da grignad ha da zrailla.

25 — "Ma fe !" — me Yann ar Mêzou,  
Eun askell en e henou,  
— "Beza eun otrou zo gwall gêr !  
Me a renko chom e kêr.

An diaoul gand ar panez,  
 30 An irvin, ar patatez !  
 Hag ouzpenn hoaz ma renker  
 O chakad er parkeier !

Lonka dour vel gleskered,  
 Hommez n'eo hoari ebed !  
 35 Gwella gwîn zo e kêr Iz !  
 D'ho yehed, ôtrou markiz !

III

Hogen, e kreiz ar stok gwer,  
 Oe kleved eun drouz ponner,  
 Gand merh Grallon o c'hoarzin,  
 40 Hi ha meur a vastokin

Ha ma razed da redeg  
 Heb galloud torcha o beg,  
 War o lerh chas konnared,  
 Eun targaz ha lakoned.

45 An daou gêz a red, a red  
 Evel loened divelhed,  
 Ha paneved eun toull go  
 Oant skubed gand an Anko.

IV

— "E feiz ! — me Gouer dialan,  
 50 Ar foultr ganez ha da goan !  
 Gwell eo din louzou, heb neh,  
 Evid kig, e kêr, gand reh !

V

Nag a reuz ! bugaligou,  
 P'erru mestr an avalou !  
 55 Nag a veh ! Pipi al lêr,  
 Ma pez taped hoaz emberr !

LE RAT DE VILLE & LE RAT DES CHAMPS

I.

Un jour, un rat, seigneur opulent de la ville d'Is, invita un raton paysan à venir souper chez lui, à la ville.

Le pauvre campagnard, après forces grimaces, — courbettes et révérences, — suivit son confrère, avec l'espoir d'un excellent repas.

II.

Le modeste convive, en arrivant au palais, reste tout abasourdi : La bouche ouverte, les yeux écarquillés.

Il ne voyait qu'or reluisant de tous côtés, glaces reflétant son image, et sur la table une foule de plats chargés de toutes espèces de friandises.

Ses narines se dilatent pour en aspirer le doux parfum ; sa bouche mâche, à vide, et il se poulèche la moustache.

Cependant, revenu de son éblouissement, il se met à grignoter, à mastiquer, à belles dents et de tout cœur.

— "Ma foi ! — disait Jean le Campagnard, la bouche encombrée d'une aile de poulet, —" il fait beau être monsieur ! il faut que je reste à la ville.

...

Au diable les panais, les patates et les navets ! et encore faut-il les dévorer en plein air !

Avaler de l'eau comme des grenouilles, ce n'est pas une vie cela ! O le bon vin que l'on absorbe dans la ville d'Is ! A votre santé (s'il vous plaît), monsieur le marquis !"

III.

Mais voilà qu'au milieu du choc des verres retentit un bruit formidable. La fille du roi Gralon apparaît en riant, accompagnée de plusieurs chenapans.

Et mes rats de détalier sans prendre le temps de s'essuyer le museau, poursuivis par une meute enragée, un redoutable matou et force estaffiers.

Les deux pauvres rats courent, courent comme des dératés, et s'ils n'avaient, par bonheur, rencontré une taupière, la Mort les eût, certainement, balayés.

IV.

— "Par ma foi ! — s'écria le paysan, que la foudre te consume, toi et ton souper ! Mieux valent racines aux champs, sans trouble, que fricots à la ville avec craintes mortelles !"

V.

Quelle frayeur ! enfants, quand apparaît le propriétaire des pommes ! Quelles transes ! Pierre, le voleur, si tantôt on te prend encore en flagrant délit !

NOTES

- 5-0 kouer, masc., pluriel kouerien, "paysan". Ce mot est souvent pris en mauvaise part. Yann Gouer, équivalent breton de Jacques Bonhomme, est une personnification du personnage du paysan. Kouer a baeo adarre ! "c'est encore Bonhomme qui devra payer !"
- 5-2 Kêr Iz, la ville mythique engloutie dans la baie de Douarnenez : l'élément iz, qui signifie "bas", est parent du breton izel.
- 5-5 ober neuziou "faire des manières, refuser par politesse" ; on entend aussi ober komplimañchou. Au singulier, l'expression signifie "faire semblant" : ober a ra neuz da gompren "il fait semblant de comprendre" (ou : ober ra van da gompren)
- 5-6(1) soblerez est formé du radical soubla "courber, incliner, pencher", suivi d'un suffixe -erez qui désigne l'action.
- 5-6(2) skrapadennou. Dans son édition du dictionnaire de Le Gonidec (1850), Hersart de La Villemarqué oppose skrapadenn "salut d'un homme" à stouadenn "salut d'une femme". Comment comprendre le rapport entre skrapad "gratter" et une salutation ? Peut-être par une comparaison burlesque entre le mouvement d'un coq grattant le sol pour y chercher des vers de terre et le salut d'un gentilhomme ?
- 5-7 timad dérive de tiz mad, qui signifie "vite, promptement, aussitôt". Il a ici le sens de "à la fin". Ce mot est accentué sur la dernière syllabe.

- 5-12 dizlonked. On rencontre plus souvent de nos jours dizlontred dans ce sens.
- 5-13 L'infinitif a ici la terminaison -i pour qu'il rime avec skedi. Lintra est une forme plus courante.
- 5-14 mellezour masculin, "miroir", se rencontre aussi sous la forme de mezellour, millouer (voir carte 451 de l'A.L.B.B.)
- 5-20 e vuzellou "ses lèvres". Remarquez qu'à l'expression française "se lécher les babines" correspond en breton "se lécher les lèvres". Il est curieux que ce mot, dérivé d'une forme ancienne du français museau tende presque partout à remplacer gweuz.
- 5-21(1) divadaoui est composé du verbe badaoui "avoir un étourdissement" précédé du préfixe privatif di-. L'adjectif badaoued signifie "étourdi, sonné (comme un boxeur)".
- 5-21(2) velkent, evelkent, littéralement "comme jadis", a le sens de "cependant".
- 5-28 e kêr "en ville" ; on dit de même mond e kêr "aller en ville" bien qu'il y ait mouvement et qu'on s'attende dans ce cas à l'emploi de la préposition da (Mond d'ar gêr a le sens particulier de "rentrer chez soi").
- 5-29 ar panéz "le panais" ; cette plante, que peu d'entre vous connaissent, était cultivée autrefois pour sa racine épaisse ; elle était utilisée pour le potage et pour l'alimentation hivernale du bétail.

- 5-32 ar parkeier est le pluriel de parkou, lui-même pluriel de park "champ". Parkou désigne un ensemble défini de champs, par exemple Parkou Yann "les champs de Jean", alors que parkeier est un ensemble indéfini : redeg ar parkeier "courir les champs".
- 5-33 gleskered "des grenouilles". L'emploi de ce mot démontre que Proux pense dans son dialecte d'origine, même s'il écrit lounka au lieu de lonka ou kear au lieu de kêr comme en Léon. En effet, le mot glesker est typique d'une zone centrale ayant pour épïcêtre Carhaix ; le Léon a une forme plus archaïque pour "grenouille", gveskleñv. Il est clair que Proux s'efforçait de s'aligner sur la norme établie par Le Gonidec, mais qu'il était loin d'y parvenir.
- 5-35 gwella gwin : le -a de gwella est un suffixe exclamatif, qui a la particularité de renforcer la consonne qu'il suit, comme par exemple dans kaerra (6-33).
- 5-38 eun drouz "un bruit" : le mot trouz est masculin ou féminin selon les régions. Cette différence de genre se trouve pour d'autres mots, comme paner "panier", qui est masculin dans le sud et féminin au nord, ou brezel "guerre", qui est féminin en Léon (ar vrezel) et masculin dans les autres régions.
- 5-39 Merh Grallon. D'après la légende, la fille de Grallon, roi de Cornouaille, qui s'appelait Dahud, fut la cause de la submersion de la ville d'Is en raison de sa vie dissolue ; c'est pour cela qu'on la voit ici accompagnée de meur a vastokin "plusieurs chenapans".

- 5-42 beg : ce mot est pris ici dans un sens familier : en effet, au vers 5-25, le mot genou est utilisé dans le sens de "bouche". Dans toute la moitié sud de la Bretagne, cette connotation familière n'existe pas, puisque seul beg est utilisé dans le sens de "bouche".
- 5-44 lakoned, pluriel de lakon, désigne "l'estafier", qui était aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles un domestique armé dont le rôle était à l'origine de protéger son maître, et parfois même de jouer l'homme de main ; le mot a une connotation péjorative.
- 5-46 difelhed dérive de felh, "rate".
- 5-47(1) paneved "si n'était ; n'eût été", est une préposition conjuguée.  
Panevedon e oas kouezed "Sans moi, tu tombais".
- 5-47(2) go, féminin, (eur ho) "une taupe", pluriel goed. La forme léonaise est goz, pluriel gozed. Eur bern douar goed "une taupinière". Goeta, gozeta "chasser les taupes".
- 5-48 an Anko : la finale -o, correspondant à la prononciation trégorroise, ne peut être "corrigée" en -ou, forme écrite plus fréquente du mot, à cause de la rime avec go.
- 5-49 me Gouer "dit le paysan". Cette préposition conjuguée s'écrit en général eme (emezañ, emezi "dit-il, dit-elle"). Elle sert à rapporter des propos : N'eo ked gwir, emezo "Ce n'est pas vrai, disent-ils (ou disaient-ils)". Cette préposition n'a pas de valeur temporelle.

- 5-50(1) foultr (foeltr) est un mot emprunté à l'ancien français fouldre. Il a un sens péjoratif en breton, qu'il conserve dans le dérivé difoeltra "mettre en pièces" utilisé ici.  
Il n'existe pas en breton de mot différent pour désigner "la foudre" et "le tonnerre", qui sont tous deux ar gurun ou ar hurunou (ar gudurun en bas Léon).
- 5-50(2) ganez "avec toi" a en Trégor la forme ganit.
- 5-51 louzou, pluriel louzeier, singulatif louzaouenn a ici le sens de "mauvaises herbes" ; il désigne aussi les "plantes médicinales" d'où l'extension de son emploi au sens de "médicaments" en général.
- 5-52 Remarquons que Proux traduit kig par "fricot", c'est-à-dire "bonne chère" ; la viande était rarement au menu des paysans pauvres, et le simple fait d'en consommer au cours d'un repas donnait à celui-ci une allure de festin.
- 5-53 bugaligou "Mes enfants !" constitue une sorte d'adresse familière comme en français "les gâs !", "les enfants !". Remarquez la manière dont se forment les pluriels de diminutifs : le nom se met d'abord au pluriel, et le suffixe -ig lui-même au pluriel vient s'y adjoindre : bugale + igou.
- 5-55 Pipi est la forme familière de Pierre dans le Trégor.
- 5-56 emberr, dérivé de berr "court" peut signifier "bientôt" ou par extension de sens "ce soir". On trouve un phénomène sémantique équivalent dans le français tantôt qui, en Normandie par exemple, désigne "l'après midi".



ISSN 0249-6496

**J. LE DU - Y. LE BERRE**  
STUDI n° 23 - Juin 1983

IMPRIME PAR LE C.R.D.P. DE RENNES  
92, rue d'Antrain  
DEPOT LEGAL 2ème TRIMESTRE 1983

B 3490